

1511 \* PIERRE VIRET \* 1571



PIERRE VIRET



PIETVS VIRETVS  
VIRETA SECTARIS TVA,  
QVO DISSIDENT GENTILIVM  
RITVS SACRIS SCRVTANS MODO,  
VIRETE VERBORVM POTENS.  
EXOSVS HINC MAGNIS SOPHIS,

HUGUETTE CHAUSSON

**PIERRE  
VIRET**

**CE VIRET QUI  
FIT VIRER**



**EGLISE NATIONALE VAUDOISE**

**1 9 6 1**

# A V A N T - P R O P O S

*L'*ouvrage publié en 1911 — lors du 400<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de Pierre Viret — dû à la plume du professeur Henri Vuilleumier est épuisé depuis longtemps. Notre comité a jugé bon — cinquante ans plus tard — d'éditer un nouveau volume, destiné à la génération actuelle de protestants vaudois.

Pour que ce livre fût réellement à la portée de tous, nous ne pouvions mieux faire que de nous adresser à Mademoiselle Huguette Chausson; en effet cet auteur, bien de chez nous, connaît admirablement gens et choses du pays, du passé et d'aujourd'hui; elle a brossé, dans les pages qui suivent, un excellent portrait de notre réformateur. Ces pages se lisent fort agréablement et font vivre devant nos cœurs et nos consciences un homme qui, à travers souffrances et déceptions, a implanté la foi nouvelle dans le Pays de Vaud, passé tout récemment des mains des Ducs de Savoie à celles des Bernois. Nous remercions très vivement Mademoiselle Chausson de son beau travail.

L'ouvrage est illustré de quelques planches dues au peintre Pierre Estoppey; cet artiste a interprété d'anciennes gravures, mises à notre disposition, avec beaucoup d'amabilité, par Messieurs les Directeurs de la Bibliothèque cantonale

*et universitaire de Lausanne, de la Bibliothèque publique et universitaire de Genève et de la Bibliothèque de la Société du protestantisme français à Paris. Notre reconnaissance est grande envers ceux qui ont ainsi facilité ou réalisé une fort belle illustration; elle l'est également envers les maîtres-imprimeurs Roth & Sauter, qui selon leurs belles traditions, ont mis des soins particulièrement vigilants à l'édition de ce volume.*

*Un livre est né; nous — parrains de cet ouvrage — disons avec notre gratitude à tous ceux qui ont mené à chef cette entreprise, notre joie de pouvoir le remettre au peuple vaudois protestant. Nous souhaitons à ce livre de très nombreux lecteurs et nous espérons qu'il contribuera à fortifier leur foi. A chacun nous rappelons la parole de Dieu à son peuple :*

*Tenez-vous sur les routes et regardez;  
informez-vous des sentiers d'autrefois;  
voyez quel est le bon chemin : suivez-le  
et vous trouverez le repos de vos âmes.*

JÉR. 6/16

POUR LE COMITÉ DU JUBILÉ 1961 DE PIERRE VIRET

LE PRÉSIDENT : A. BOVON, PASTEUR

Septembre 1961



## ENFANCE ET JEUNESSE

**S**ORTANT d'un tunnel obscur, l'Orbe bouillonne, blanche et noire, parcourt un terrain marécageux semé d'arbustes et de buissons. Avant de déboucher dans la plaine, elle enserme la ville qui porte son nom.

Orbe, l'antique cité du pied du Jura est là, dominant en bonne partie la terre vaudoise qui se déroule à ses pieds, verte, rousse ou blanche, au gré des saisons. Dès les temps les plus reculés, ce fut une région active, un lieu de transit. Des Romains y avaient construit une villa élégante et confortable, richement ornée de mosaïques, au milieu d'un vaste domaine. Non loin de là, le moyen âge éleva des églises et des tours, de grosses murailles et des ruelles bordées de maisons. C'est Orbe qui a succédé à Urba.

Importante seigneurie, au riche passé, Orbe avait longtemps appartenu aux Sires de Chalon. Mais durant les guerres de Bourgogne, les Confédérés victorieux y avaient fait leur entrée. Le traité de Fribourg du 12 août 1476, enlevant aux

Chalon leurs possessions vaudoises, les avait adjudées aux villes de Berne et de Fribourg. La châtellenie d'Orbe, réunie à celle d'Echallens, formait désormais un bailliage commun, régi par un bailli nommé alternativement pour le terme de cinq ans.

Donc, en 1511, on coule en ces lieux des jours relativement tranquilles, réglés par les sonneries des cloches. Dans les vieilles demeures, où bien des générations se sont succédé, il y a des enfants qui trottent. Tout le monde se connaît et l'on est assez fier du passé de la ville.

En bordure de la ruelle qui grimpe vers le château s'élève le couvent des Clarisses. C'est là que la douce Loyse de Savoie, veuve du Sire de Chalon, vint finir ses jours dans la prière et la piété.

Non loin de là, habite la famille de noble Pierre de Pierrefleur, des notaires de père en fils. En face du couvent, il y a les Viret. Ce sont de braves gens, consciencieux, bons bourgeois, fidèles à l'Eglise. Guillaume Viret est « couturier et retondeur » de drap. Il taille des pourpoints dans des étoffes qu'il a tissées.

Chez lui, comme chez les Pierrefleur, des enfants courent. En 1511, on a assisté au baptême du second fils du tailleur, Pierre. Il y aura encore un troisième fils, Jean, un simplet au bien duquel il faudra toujours pourvoir.

Mais Pierre, cela se voit, est très intelligent. C'est un garçon un peu fluet, pâlot, c'est vrai, un « viret », un « virolet », disent peut-être ses camarades de jeu quand ils le taquent. Eh ! oui, un viret, un virolet, sorte de tourniquet dont les gosses s'amusaient alors.

Lorsqu'il a fini de s'ébattre dans la ruelle, le petit Pierre regagne la grande maison, la cuisine où l'on vit, un peu sombre, mais accueillante et chaude, où sa mère s'affaire. C'est une maman très douce et profondément pieuse. Soumise aux règles de l'Eglise, elle pousse la conscience

jusqu'à ne pas mettre une goutte d'huile dans la soupe, les jours maigres.

A son exemple, Pierre se montre pieux et réfléchi, bien qu'il ait une âme gaie, qu'il sache jouir de la beauté du pays et du chant des oiseaux.

— Que fera-t-on de lui ? se disent père et mère. Il a de la mémoire ; la religion l'attire. Pour sûr, il ferait un bon prêtre. Il faut donc l'introduire aux lettres et le pousser à l'école.

Dure école, comme on les avait alors. Les maîtres sont assez ignorants, voire barbares. Mélancolique, Pierre se rend quotidiennement en classe où la cloche l'appelle.

Oh ! cette cloche. Il a appris à discerner son langage : c'est vrai qu'elle dit : « Pain perdu, tu seras battu, tu seras battu », ce qui se révèle parfaitement exact à l'ahurissement de l'écolier.

Il apprend tout de même, en dépit d'un pauvre enseignement. On mémorise sans grand discernement, on récite des textes ou des prières à l'envers. Cependant, au cours des derniers mois passés en classe, le jeune Viret reçoit des leçons d'un homme venu d'ailleurs : Marc Romain. Ce maître aux idées larges se fait l'écho du grand mouvement de réforme qui a pris corps, face à l'Eglise romaine, en pays allemand.

Cela intéresse Pierre Viret, d'autant plus que ses parents caressent un projet, celui de l'envoyer étudier à Paris, dans un collège universitaire. Il en a l'âge, seize ans.

Et voici l'heure du départ. Les parents doivent être à la fois fiers et anxieux. Sans doute les gens d'Orbe ont-ils fait des vœux au jeune garçon, avant qu'il ne franchisse les portes de la ville et le pont.

Le voilà parti ! Il faut du temps pour gagner la grande cité. Enfin, il la voit surgir, il y pénètre, puis finalement gravit la colline Sainte-Genève où se trouve un des quarante-neuf collèges du quartier latin, celui de Montaigu qui

va l'accueillir. C'est ici que Calvin a étudié, ici que, peut-être, Viret a rencontré Ignace de Loyola. Sans doute a-t-il fait aussi la connaissance de Clément Marot, le poète, qui plus tard traduira les Psaumes.

Le recteur de Montaigu, le fameux Noël Béda, est un fanatique intransigeant, étroit et entêté, mais Pierre Rosset, qui enseigne les belles-lettres et la rhétorique, est un excellent maître. Sous sa direction, on apprend à discourir, à s'affronter en maintes disputes.

Mais quel programme ! Il est vrai qu'il ne diffère guère de ceux des autres internats de cette époque.

Lever à quatre heures du matin. Un maître tire les verrous des greniers où sont enfermés les élèves. Un vétéran en philosophie allume les chandelles. De cinq à six, leçons, en latin, naturellement. Six heures : messe et distribution d'un pain très petit et maigre. De sept à huit, récréation. De huit à dix, leçons, puis discussions et argumentations. A onze heures, dîner et fouettées généreusement distribuées.

Au menu, pour les élèves au-dessus de seize ans, une pinte de vin, un trentième de livre de beurre, un hareng et deux œufs, ceci le plus souvent. L'après-midi est occupé par des leçons et discussions, des travaux latins jusqu'à six heures, moment du souper. A huit heures, il y avait complies, puis à neuf heures, les élèves étaient derechef enfermés dans les greniers, les chandelles confisquées.

Que devient-il à ce régime, notre Viret, le « virolet » d'Orbe ? Il discute, bien sûr. Il discute encore, peut-être à l'insu de ses maîtres, après l'extinction des feux et la confiscation des chandelles. S'il a eu pour compagnon un Ignace de Loyola, les disputes devaient être nourries. On parle naturellement des idées nouvelles, des catholiques et des réformés qui déjà s'affrontent, des bûchers sinistres qui s'allument, car des fanatiques ont brisé des statues de la Vierge ou des saints dans les rues.



MAISON NATALE DE PIERRE VIRET A ORBE

Viret, dans ce conflit, se sent angoissé. Prêtre, il est ici pour devenir un prêtre ! Alors il devra prendre parti, combattre ces idées nouvelles, or, voici qu'il se sent attiré par elles. Le désarroi l'envahit, l'opprime, sa conscience troublée ne sait plus où aller.

« Un lui dit : Va de ça !

L'autre : Va de là !

Va à dextre !

Va à senestre !

Ce que l'un appelle jour, l'autre l'appelle nuit. »

Néanmoins, après avoir longtemps tâtonné, il a vu la lumière se faire dans son esprit. Certes, il ne sait pas beaucoup, il n'a pas encore beaucoup vu, mais il sait une chose, c'est que Dieu, dans sa miséricorde, lui a fait la grâce de le retirer de ces ténèbres où il était plongé comme les autres, pour l'amener à la connaissance du pur Evangile.

Mais il n'est pas prudent, dans le Paris d'alors, de se déclarer pour l'Evangile. Un de ses amis, Antoine Saunier, qui habite dans un collège voisin, est arrêté par ordre du Parlement, pour avoir correspondu avec Farel, le Réformateur ; des livres et des papiers sont saisis dans sa chambre, le nom de Viret s'y trouve. Il est grand temps de se soustraire aux gens du roi. Sans avoir décroché le grade de bachelier, mais riche d'expérience et sûr de sa foi, Viret regagne sa petite ville d'Orbe, au printemps de l'année 1530. Il la retrouve semblable à elle-même.



# LES FONDRES DE FAREL



EMBLABLE, lui a-t-il paru au premier abord, et pourtant non ! Lui qui savait trop bien comment ses combourgeois accueilleraient les idées nouvelles, il découvre qu'il n'est pas seul à les avoir.

Dès 1528, Berne avait adopté la doctrine évangélique et aboli l'an-

cien culte. Selon la paix conclue entre les Confédérés, LL. EE. ont le droit de faire prêcher l'Évangile dans les villes et territoires sujets, ce qui est le cas d'Orbe. Mais là, ces Messieurs de Fribourg ont aussi leur mot à dire et s'efforcent d'empêcher toute propagande. Pourtant, outre Marc Romain, qui a pris parti ouvertement, deux bourgeois d'Orbe, Jean Hollar et Hugues Turtaz, se sont fait prédicants.

Noble Guillaume de Pierrefleur, le contemporain de Pierre Viret, en est écœuré. Fortement attaché à sa religion, — il s'enorgueillira plus tard d'avoir une fille parmi les Clarisses, — il n'a que des paroles de réprobation à l'égard de ces réformateurs qui vont prêcher dans les tavernes.

Orbe compte néanmoins un petit groupe de réformés. C'est assez pour qu'un prédicant de valeur, Maître Guillaume Farel, vienne les encourager à persévérer. C'est un Dauphinois, mais il y a en lui toute l'ardeur et toute la vivacité du Midi. On dirait un torrent qui emporte tous les obstacles. Il cherche la controverse, les invectives, il est

heureux de recevoir horions et coups, pourvu qu'il puisse brandir l'épée de la Parole divine.

Lorsqu'il prêcha à Orbe pour la première fois, le dimanche des Rameaux 1531, on n'eût pas entendu Dieu tonner, affirme Pierrefleur, évidemment très satisfait, tant le tumulte était grand. Les femmes se déchainèrent. Il fallut que Noble Pierre de Gléresse sauvât le prédicant de leurs griffes.

— Mesdames, dit le Fribourgeois — et l'on croit entendre son ton ironique — pardonnez-moi, car pour cette heure, je l'ai à ma charge !

Puis Farel prêche derechef, mais de malicieux petits garçons environnent la chaire, faisant semblant de dormir. Au cours du sermon, tous se redressent et se sauvent en piaillant.

Farel prêche toujours, deux heures de suite, matin et soir, « qu'on en est saoul », grogne Pierrefleur. Cependant, il remarque qu'il en est dix, à Orbe, qui se sont prononcés pour la doctrine nouvelle ; l'un d'eux est Pierre Viret.

Maître Farel l'a bien remarqué. Il a d'emblée une vive sympathie pour ce jeune homme de vingt ans, de petite taille, brun, avec de beaux yeux foncés. Ses traits sont nets, mais sans rien de coupant. L'expression est vive, pénétrante. Le réformateur lui parle. Sachant par quelle crise il a passé durant ses études, et jugeant que c'est un jeune homme de fort grand espoir, il l'appelle au ministère, à Orbe même.

Viret va résister de tout son pouvoir. La tâche est trop grande, au-dessus de ses forces ; il n'en est pas capable. Viret, c'est le Vaudois qui doute de lui-même, qui craint de se mettre en avant, de se distinguer des autres.

La grande voix de Farel doit à nouveau tonner pour le convaincre. Nous ne savons pas exactement ce qu'il lui dit, mais on pense à la façon dont il apostropha Calvin quelques années plus tard, pour le déterminer à rester à Genève : « Et moi, je te le déclare, au nom du Dieu tout puissant, si tu allègues tes études, si tu refuses de t'adonner ici avec nous

à cette œuvre du Seigneur, Dieu te maudira, car tu te cherches toi-même plutôt que le Christ ».

On imagine Viret face à de telles foudres ! Mais Farel doit être bon psychologue, car c'est la corde patriotique qu'il fait vibrer chez son interlocuteur.

Il ne peut lui-même demeurer à Orbe; d'autres tâches l'attendent. Viret admettra-t-il que nul ne prêche l'Évangile en ces lieux, que sa ville natale, sa cité aimée soit laissée de côté, que ceux qui ont été gagnés à la Réforme ne soient même plus soutenus !

Alors Pierre Viret se décide. Il n'ose plus se dérober, il se déclare « tout entier donné au Christ et consacré à son service, une fois pour toutes ».

Farel peut s'en aller tranquille. Plein de zèle, Viret n'attend même pas le dimanche pour prononcer son premier sermon. Le samedi 6 mai étant jour de fête catholique, il prêche devant ses combourgeois.

Sa voix est harmonieuse, prenante. Il parle avec un charme qui entraîne, convainc. Personne ne le contrecarre; il jouit sans doute de l'estime de chacun. Il en est qui, se souvenant peut-être de taquineries scolaires, disent :

— Ce Viret a beau virer, il ne nous virera pas !

Voire ! Voici que le retondeur de drap et sa femme, la fervente catholique, sont si impressionnés par la parole de leur fils qu'ils passent à l'Évangile.

« Quand le bon Dieu n'aurait fait servir mon ministère à autre chose », dit Pierre Viret, « je Le bénirais de ce qu'Il m'a fait si grand honneur ».

Et ce ne sont pas les seuls : une noble dame fribourgeoise, catholique fanatique, vire, elle aussi, et devient, constate Pierrefleur, « une des pires réformées de la ville ».

Pendant on discerne chez le chroniqueur une certaine fierté à l'égard de son combourgeois, Pierre Viret d'Orbe, dont il se plaira toujours à signaler les succès.



# UN PRÉDICANT DE VINGT ANS



ORSQUE Farel avait célébré, à Orbe, la première Cène évangélique, des curieux y assistaient, mais sept personnes seulement y avaient participé.

Après avoir étendu une toile sur un banc, le réformateur y avait placé des oublies et du vin.

«Lors le dit Farel alla d'un côté, les autres se mettant à genoux, et il leur dit : Pardonnez-vous tous les uns aux autres ? Et ils dirent que oui. Lors il leur donna à chacun un lopin, disant qu'il le leur donnait en mémoire de la passion du Christ et puis leur donna à boire.»

Cette Cène sans cérémonie qui avait scandalisé Monsieur de Pierrefleur, nous donne les noms des premiers réformés urbigènes. Pierre Viret va s'appliquer à en augmenter le nombre. Il est opposé à la violence : son arme, c'est la parole, et il s'en sert. Il va jusqu'à contredire publiquement le vénérable Père Rabani, prêchant dans l'église des Clarisses.

« Mon enfant, tu es bien jeune pour démentir un vieillard », répond seulement son adversaire.

Oui, il est bien jeune, mais il a l'ardeur de son âge. Pourtant, il est capable de la modérer, comprenant parfaitement que les « dérochements d'autels et d'images » sont loin de favoriser l'œuvre de la Réforme.

On nomme ses auditeurs « les amateurs de la Parole », c'est-à-dire ceux qui aiment la Parole de Dieu. C'est qu'il

sait si bien la faire entendre ! A Pâques 1532, ce sont près de quatre-vingts personnes qui reçoivent la Cène de sa main.

Pierrefleur, qui note tout ce qui se passe dans la cité, rend compte du premier baptême célébré par le jeune prédicant (c'est celui d'un enfant de Christophe Hollard) : « Lequel baptême se fit d'eau claire, prise à la fontaine, puis en nommant l'enfant, il dit : Je te baptise au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, en lui versant de l'eau sur la tête, et puis dit : Je vous prends tous à témoins du baptême du présent enfant ».

Mais Viret ne peut se limiter à Orbe. Il doit se partager entre plusieurs églises, où sa voix se fait entendre, Grandson, Neuchâtel et Payerne.

Ce n'est pas chose aisée, parfois même, c'est risqué. A Payerne, il ne jouit d'aucune protection et doit affronter l'humeur combattive des moines de l'Abbatiale. N'ayant pas d'église à disposition, il prêche dans des maisons particulières, dans des « pintes ». Il lui arrive de se retirer devant le tumulte, mais c'est pour revenir.

A Neuchâtel, Viret est mieux accueilli, car la Réforme y a été adoptée en 1530. Le jeune prédicant y goûte quelque détente, puis il revient à la charge contre les Payernois.

Une fois, il manque rester sur le carreau. On a ouvert aux Réformés la chapelle de l'hôpital, mais la population, curé en tête, repousse « la foi et la loi de Messieurs de Berne ». Un procès est intenté à Viret et, pour lui enlever toute chance de le gagner, un prêtre, l'ayant guetté hors de ville, l'assaille par derrière, le blessant à coups d'épée. Pendant plusieurs jours, sa vie est en danger.

A peine remis, il reçoit l'ordre de se tenir prêt à partir pour Genève, avec une ambassade officielle, pour aller secourir Farel. Déjà Messieurs de Berne ont discerné en lui, le petit prédicant de vingt-trois ans, la puissance de sa parole et la force de ses convictions.

Genève était loin d'être gagnée à la Réforme. Les autorités y avaient même interdit toute prédication évangélique. Toutefois, en vertu de la combourgeoisie entre Berne et Genève, LL. EE. ont obtenu « qu'il fût donné lieu à la Parole de Dieu et à ceux qui l'aiment ». Farel, assisté par son compatriote, Antoine Froment, se trouve donc dans la place.

Viret y parle tout d'abord dans une maison privée, puis, voyant le nombre des auditeurs augmenter, les réformateurs s'enhardissent. Ils entraînent leurs adeptes et prennent possession de l'église des Cordeliers, à Rive, où le culte réformé sera dès lors célébré.

Farel et Viret, si différents, se complètent; peut-être le second a-t-il même plus d'autorité que le premier. Les adversaires voudraient bien se débarrasser d'eux. Remarquons que la politique n'y est pas étrangère : lorsque la Réforme gagne du terrain, c'est une victoire de Berne sur le duc de Savoie.

Alors on a voulu empoisonner les réformateurs au moyen d'une soupe apprêtée par une servante, misérable instrument d'un sinistre complot. Mais Viret est seul à en manger et à en subir les effets. Une fois de plus, la bonne tante d'Orbe, une sœur de sa mère, vient prendre soin de son neveu. Ce dernier sort de cette aventure plus ferme que jamais dans ses convictions, et plus déterminé à agir contre des erreurs capables de susciter de tels attentats, mais sans haine à l'égard de ses adversaires. Quant à la servante, qui sous la torture avait avoué, elle finit sur l'échafaud.

Ce crime, en l'occurrence, ne fit que desservir ceux qui l'avaient ourdi. Viret, sitôt debout et encore mal remis, jouit d'une sympathie croissante; la plupart des Genevois se sont indignés de cette tentative de meurtre. Aussi, lorsque Farel et Viret se présentent devant le Conseil des Deux-Cents, réclamant l'abolition de la messe dans la ville de Genève, cette demande leur est provisoirement accordée au mois

d'août 1535, en attendant que l'Évangile triomphe, de façon définitive, l'année suivante.

Fort de cette victoire, Viret en profite pour obtenir de l'aide à l'égard de réformés persécutés, car son cercle d'activité s'élargit sans cesse. Il s'intéresse aux évangéliques de Provence, à ceux que l'on nomme les Vaudois du Piémont. Il entend plaider leur cause auprès des autorités de Berne, Bâle et Strasbourg.

Une épidémie de peste l'empêche de se rendre en Alsace, mais ce voyage lui a permis de rencontrer Jean Calvin, cet humaniste français qui séjournait alors à Bâle, surveillant l'impression de *l'Institution chrétienne*.

Puis il regagne la ville de Neuchâtel, dont il est toujours considéré comme l'un des pasteurs attirés.



# NOUVEAUX APPELS : VIRET FACE A LAUSANNE



U DÉBUT de 1536, tout le pays vau-  
dois est en émoi. Depuis les guer-  
res de Bourgogne, du siècle passé,  
la situation politique était terrible-  
ment ébranlée. Il y avait eu des  
châtellenies perdues au profit de  
Messieurs de Berne et Fribourg.

Puis on s'était rendu compte de  
la faiblesse du suzerain. Le duc de Savoie n'était plus de  
ces souverains jouant à égalité, sur l'échiquier du monde,  
avec rois, reines ou empereurs. Sa puissance s'effritait.

En revanche, Berne et Fribourg portaient haut la tête.  
Il était bon de rechercher leur alliance : c'est ce qu'avait fait  
la ville de Lausanne, l'antique cité épiscopale et impériale,  
dans laquelle la maison de Savoie n'avait jamais pu pren-  
dre pied.

De tout temps, les Lausannois s'étaient montrés soucieux  
d'obtenir de l'évêque, leur prince, libertés et franchises. Il  
y avait eu des rivalités entre la Cité et le Bourg. Mais finale-  
ment, ville haute et ville basse s'étaient unies, en 1480, pour  
mieux résister au pouvoir temporel de l'évêque. Depuis  
1525, un traité de combourgeoisie liait Lausanne à Berne  
et Fribourg.

La ville avait connu quelque chose du faste de la Renais-  
sance sous l'épiscopat d'Aymon de Montfaucon, prélat capa-  
ble et lettré, dont l'autorité s'imposait en dépit de la con-

duite relâchée d'une partie de son clergé, en particulier de certains chanoines. Mais son neveu et successeur, Sébastien de Montfaucon, ne se montra pas de taille. Il s'absenta, réveilla de vieilles querelles, s'opposa à certaines décisions du Conseil.

La jeunesse de la ville s'était constituée en société, selon l'usage : « l'Abbaye des nobles Enfants de Lausanne ». Mais ceux-ci se livraient aux pires dévergondages. Ils s'en prirent au clergé, pillèrent même quelques maisons de chanoines. Sébastien de Montfaucon, sentant le pouvoir lui échapper, demanda l'appui de Fribourg. Dès lors, tout, dans la ville, marcha à hue et à dia.

L'établissement de la Réforme à Berne avait fait du bruit à Lausanne. Toutefois, le Conseil de la ville n'entendait pas suivre le mouvement. Sans se montrer hostile, il louvoyait, ménageant Fribourg et comptant sur Berne. En dépit des instances de Berne, la Réforme ne fut pas prêchée à Lausanne, bien qu'elle eût des partisans dans ses murs.

Donc, lorsqu'au début de 1536, Berne déclara la guerre au duc de Savoie et se porta au secours de Genève, le désarroi était grand dans le pays, cela d'autant plus que Lausanne était combourgeoise de Berne.

Son contingent rejoint les troupes bernoises à Crissier. Lausannois et Bernois sont mêlés lors de cette conquête du Pays de Vaud, et il est bien évident que les premiers ne se doutent pas des intentions des seconds. Ils voient là une bonne occasion de mettre fin à la puissance temporelle de l'évêque, lequel ne tardera pas à s'enfuir.

C'est à ce moment-là que Genève fait appel à Pierre Viret. L'ancien culte a été supprimé dans la ville, c'est vrai, mais il faut consolider l'œuvre de la Réforme. Les Neuchâtelois sont donc instamment priés de céder le prédicant vaudois aux Genevois.

Bien à regret, les Neuchâtelois acquiescent, et Pierre Viret, accompagné d'un autre pasteur, se met en route.

Et voici qu'à Yverdon, il rencontre l'armée bernoise de Naegeli, avec un contingent d'arquebusiers de Lausanne. En traversant le camp, il parle avec plusieurs d'entre eux, expose la tâche qui l'attend.

— Au lieu d'aller à Genève, disent soudain quelques officiers, si vous veniez nous prêcher l'Évangile à Lausanne ! On vous prêterait bon appui.

Ils n'en disent pas plus, mais Viret est profondément troublé. Ces paroles résonnent en lui. Il y discerne un ordre d'en haut, un appel.

Mais n'est-il pas bien faible pour entreprendre seul une pareille tâche : prêcher la Réforme à Lausanne, la ville de l'Évêque. Viret y songe et sent son infériorité :

« Qui est-il pour s'attaquer à ce qui lui paraît être « le boulevard de Diane d'Ephèse, la citadelle de Minerve ! ».

Tout le lustre du passé de la ville lui revient à la mémoire : il voit la cathédrale, la ville haute, avec les maisons de Messieurs les Chanoines, les moines, les nombreux couvents.

Lorsqu'il décide d'y aller, il ignore que l'évêque prendra la fuite et que Berne mettra la main sur la ville. Cependant, il est sûr d'accomplir la volonté divine. Il n'ira pas à Genève, mais à Lausanne, confiant dans l'assistance du Seigneur qui lui a « assigné ce poste de combat ».





## LA DISPUTE DE LAUSANNE

**A**PRÈS quelques jours passés à Orbe, chez ses parents, Viret, sous la conduite de ses amis, les arquebusiers, arrive à Lausanne, dans la première quinzaine de mars. Le 16, il a déjà prêché dans l'église de St-François, du haut de la chaire, qui existe encore aujourd'hui.

Les débuts sont difficiles, il loge dans une auberge. Ses repas sont à crédit, et l'on ne s'empresse pas de le servir, car l'aubergiste a peine à se faire rembourser par la ville.

Il y a désormais un bailli bernois au château. Les Lausannois peuvent entendre à volonté l'Évangile ou la Messe. Le prêche a lieu dans l'église des Dominicains de la Madeleine, les religieux continuant à célébrer leurs offices.

Mais Viret passe bientôt à l'attaque : Il est de fausses doctrines empoisonnant les pauvres âmes, dit-il, il s'agit de les combattre sans merci.

Déjà il s'est fait connaître par la vigueur de sa parole. Lorsqu'au mois de juin, un synode de tous les prédicants

romands a lieu à Yverdon, Pierrefleur note, avec satisfaction, que ce n'est pas Farel qui préside l'assemblée, mais bien Pierre Viret, d'Orbe.

Messieurs de Berne avaient compté que la libre prédication de l'Évangile suffirait à ouvrir les yeux des Vaudois. Voyant que ce n'était pas le cas, et que les esprits étaient divisés, ils décidèrent de tenir à Lausanne une « dispute » de religion, où catholiques et réformés défendraient leurs positions, à partir de la Bible. Ainsi la preuve pourrait être faite que la doctrine des Réformateurs n'était pas nouvelle, mais qu'elle était basée sur l'Évangile. Car les Bernois entendaient bien que leurs sujets soient amenés à partager la vraie foi.

Dès le mois d'août 1536, les placards sont affichés aux portes des églises, appelant les députés de toutes les paroisses à assister à ces joutes oratoires. Un sauf-conduit est assuré à tous les participants.

Les thèses, rédigées en français par Farel, sont également affichées; on peut donc se préparer à les soutenir ou à les combattre. L'empereur Charles-Quint a beau adresser une lettre au Conseil de Lausanne, pour interdire cette dispute. Peine perdue : les Lausannois ne sont plus pour les Bernois de « chers et féaux amis et combourgeois »; ils n'ont plus beaucoup à dire.

La dispute débute le dimanche 1<sup>er</sup> octobre. De toutes parts, la veille déjà, des délégués et des curieux convergent vers Lausanne. A Lavaux, lorsque les vigneronns voient passer le notaire Dumur se dirigeant vers le lieu du débat, ils lui crient dit-on : « Dumur, tin bon por la patrie, mine de ministre à Grandvaux ! ».

Pourtant, après la dispute, les délégués de Lavaux demanderont à Pierre Viret de venir prêcher à Cully.

C'est qu'au cours de cette discussion, il parlera en songeant surtout au public qui a pris place dans la cathédrale,

car tout un peuple est là, qui s'est répandu jusque dans le chœur.

Au centre de l'église se trouve l'espace réservé aux débats. Tout autour, les quatre présidents et les commissaires bernois ont leurs sièges, ainsi que les orateurs prévus. Du côté des réformés, on remarque Farel, Viret, Calvin, Caroli, Marcourt et Jean le Comte. Mais la cause catholique n'aura que de piètres défenseurs. Le Chapitre de Lausanne ne fait qu'une brève apparition, se bornant à déclarer qu'il ne lui est pas permis de disputer : de telles questions sont réservées aux conciles et aux facultés de théologie. Les prêtres qui acceptent de se faire entendre sont rares et mal préparés à de tels débats.

Avec sa verve un peu narquoise, Viret suscite l'intérêt du public et attire son attention :

« Nous aimerions beaucoup mieux que vous parlassiez publiquement à nous, que de nous attendre sur les champs pour nous tuer, de quoi nous portons le témoignage sur notre dos », déclare-t-il, faisant allusion à l'agression de Payerne.

Enfin on voit entrer en lice le Docteur Blancherose, « un homme tenant de la lune », au dire de Pierrefleur, qui ajoute que « ce Français mêlait la médecine à la théologie et prêtait à rire ». Evidemment, le catholicisme n'a pas là un brillant défenseur !

« Les prêtres croient donc leur cause bien malade, pour l'avoir remise à un médecin ? » lance encore Viret.

C'est qu'en réalité, le clergé espérait que personne ne prendrait la parole.

Pourtant les débats finissent par s'engager. Tour à tour on discute de l'autorité des Ecritures, du salut par la foi, de la Cène et de la messe, de la vraie Eglise, des sacrements, du magistrat chrétien, à grand renfort de textes bibliques.

Si Calvin n'intervient que rarement, Viret est constamment sur la brèche avec Farel. Il sait utiliser la connais-

sance approfondie qu'il a des textes, mais aussi des hommes, et des Vaudois en particulier. Il passe du sévère au plaisant, évite les exagérations, les personnalités blessantes. Il gagne les cœurs mieux que Farel, toujours prêt à administrer à chacun son dû, même aux délégués de Messieurs de Berne.

« Donnez une noix à un petit enfant, dit-il par exemple, tout entière, sans la rompre; comment pourra-t-il la manger, si on ne la lui casse? Pareillement le pauvre peuple, comment sera-t-il nourri de la Parole de Dieu s'il n'entend que le son de la voix dans les oreilles, sans la comprendre pour la mettre dans son cœur? »

Mais il doit plaire aussi, lorsqu'il renvoie, en somme, clercs et laïcs dos à dos : « Nous avons bien mérité tous d'être puni par notre Seigneur : les prêtres parce qu'ils ne nous ont pas enseigné et n'ont pas bien exercé leur office, et nous, à cause de notre ignorance et négligence, car nous n'avons pas cherché qui nous enseigne et nous instruisse. »

« Eh ! bien oui, finira par s'écrier un représentant des catholiques, c'est chose entendue, les prêtres sont ignorants. Mais puisqu'il en est ainsi, ce n'est pas grande gloire à vous de les avoir vaincus; c'était une raison d'en avoir compassion et de leur donner le temps d'étudier. »

Après huit jours de débats, la dispute de Lausanne est close :

« Fasse le ciel », écrit Calvin, « que l'idolâtrie s'écroule aussi dans les cœurs de tous ! »

Le 19 octobre, une ordonnance de Berne abolit dans tout le Pays de Vaud, excepté les bailliages communs (Orbe-Echallens et Grandson), « toutes les cérémonies papistiques ».

« Nous ne faisons que suivre l'exemple des fidèles rois de l'Ancien Testament, ainsi que tous les bons princes, depuis la renaissance de la vraie foi de Jésus Christ », constatent simplement LL. EE. pour justifier leur décision.



**I** VIRET et ses amis sont heureux du résultat obtenu, ils ne se font pas beaucoup d'illusions sur sa portée. Un décret de Berne ne suffit pas pour changer la croyance de toute une population, manifestement attachée à la religion de ses pères.

Commentant la fameuse dispute, Pierrefleur remarque : « Il n'y eut pas grands opposants, tant par crainte que aussi on connaissait bien la fin où l'on tendait, à savoir : ruiner et mettre bas les églises ».

Lausanne n'est plus cité libre et souveraine. Le premier bailli, Sébastien Naegeli, a pris possession du château, bien que le Conseil de la Ville ait maintenu les franchises arrachées aux évêques, et la coutume lausannoise.

Cependant, Viret n'a pas à se louer beaucoup des nouveaux maîtres : LL.EE. n'ont pas jugé bon de l'établir premier pasteur de Lausanne, lui qui pourtant avait si vaillamment mené un bon combat. On l'a trouvé trop jeune, sans doute, et dépourvu de titres universitaires.

C'est Caroli qui l'a supplanté, car lui, est docteur en Sorbonne ; c'est un Français, ancien aumônier de la reine de Navarre, il possède l'expérience et l'âge.

Installé dans une confortable maison de chanoine, au pied de la Cathédrale, avec un jardin en terrasses, d'où

l'on domine la ville et le lac, il y mène une vie agréable. On parle, en ville, du luxe déployé par sa femme.

Pendant ce temps, Viret est pauvrement logé au couvent de Saint-François, avec un traitement tel qu'il ne lui permet pas d'envisager le mariage. Pourtant, s'il a suivi les us et coutumes du pays, on peut présumer qu'il « fréquentait » ! Il désirait épouser une combourgeoise, Elisabeth Turtaz, proche parente de son ami, Hugues Turtaz, devenu pasteur à Meyriez, près de Morat.

Néanmoins, il ne proteste pas. Ses amis le font pour lui et avec raison. Messieurs de Berne ne tardent pas à reconnaître l'erreur commise. Caroli, qui oscille entre le catholicisme et la religion réformée, commet des impairs. Il jette le trouble chez ses auditeurs qui eux-mêmes ne sont pas plus solides qu'il ne faut. Calvin et Farel viennent à la rescousse.

Caroli les ayant attaqués tous les trois, on a recours au jugement de Berne. Viret, interrogé, signale quelques traits de cet étrange personnage, entre autres, le fait qu'il appréciait exagérément le jus de nos coteaux. Finalement, non seulement les accusations de Caroli sont réduites à néant, mais lui-même est destitué.

« Nous l'avons démis de son ministère », écrit le Conseil de Berne à celui de Lausanne, « et défendu de prêcher où que ce soit, sur nos terres. Donc vous ne lui donnerez plus audience, mais la reporterez à Maître Pierre Viret auquel on peut avoir confiance, comme il s'est prouvé, lequel nous vous recommandons. »

Dès lors, Messieurs de Lausanne lui serviront un traitement suffisant, et lui fourniront une maison. Cependant, il est si occupé que son mariage ne saurait avoir lieu tout de suite. Il lui faut accompagner le bailli dans diverses localités, afin d'y préparer les populations à recevoir leur « ministre ».



SAINT-FRANÇOIS ET LA PORTE DE RIVE

Par serment, les pasteurs devaient s'engager à faire avancer de tous leurs moyens la gloire de Dieu et le bien de l'Etat de Berne : premier point d'une union entre le pouvoir civil et l'autorité ecclésiastique, qui allait susciter bien des conflits, au cours de l'existence de Pierre Viret.

Cependant, celui-ci se multiplie : il fait connaissance avec ses paroissiens en allant de maison en maison. Il est naturellement associé à la création de l'Académie, en janvier 1537, et chargé d'un enseignement. Les leçons se donnent dans le chœur de la cathédrale.

Enfin, le 6 octobre 1538, c'est un dimanche, Pierrefleur peut noter dans ses mémoires : « Ont été faites à Orbe, les noces de Pierre Viret, prédicant de Lausanne, avec Elisabeth, fille de Pierre Turtaz, et les épousa Guillaume Farel ».

On imagine aisément la noce grimant la ruelle conduisant à l'église, puis se groupant au pied de la chaire. On peut penser que la cérémonie se déroula semblable à celle que le même chroniqueur nous décrit :

« Premièrement, le prédicant — c'était Viret — fit son sermon, puis appela l'époux en disant :

— Nicolas, voulez-vous pas la Marguerite pour épouse ?

Et Nicolas répond qu'oui.

Lors le prédicant prit à témoin toute l'assemblée et puis demanda le semblable à la Marguerite, laquelle répondit qu'oui. Et voilà la forme de leurs épousailles ! », ajoute-t-il, sur le ton de la vertu offensée.

Néanmoins, ce furent, selon l'expression de Farel, des noces joyeuses. Heureusement, car sitôt après les jeunes époux se trouvaient aux prises avec les difficultés quotidiennes, et Viret, accablé de travail.

« C'est ainsi, écrira Farel à Calvin, que Viret prend du bon temps pendant sa lune de miel. »



# ENTRE BERNE, CALVIN ET LES GENEVOIS



IRET n'est pas encore logé dans la belle maison de chanoine où Caroli s'était installé. Sa femme et lui occupent encore le chétif logis aménagé dans l'ancien couvent de St-François. Toutefois, Messieurs de Berne ont exigé que le traitement du premier pasteur de Lausanne fût proportionné à ses obligations.

Quotidiennement, il doit faire face à des dépenses pour secourir des pauvres, que ceux-ci appartiennent à la ville ou que ce soient des réfugiés.

Viret songe spécialement à ces derniers. Non seulement il désire leur venir en aide, mais encore il voudrait porter secours aux Réformés persécutés. Il est en correspondance avec eux et s'efforce de leur procurer des soutiens.

« Le Seigneur ne nous abandonnera point », leur écrit-il. « Il pourra bien laisser pour quelque temps affliger son église et lâcher bride aux vents et tempêtes; mais quand il leur fera commandement, il faudra que tout soudain ils cessent. »

« Ne regardez pas les ondes et les vents, mais Jésus, qui est avec nous dans la nacelle. »

Cependant, à Lausanne même, les soucis ne manquent pas. Viret ressent douloureusement tout ce qui manque à l'Eglise réformée. La discipline, plus ou moins relâchée qu'im-

posait le catholicisme, a manqué tout soudain. Toujours conscient des exigences de la tâche, notre Vaudois constate que pour exercer le ministère, il ne s'y trouve que de faibles hommes. La parole de Dieu et les sacrements sont méprisés, la foi et la charité, absentes.

« Il n'y a aucune crainte de Dieu », constate-t-il avec angoisse, « aucune religion, au point de nous faire craindre que nous tombions dans l'athéisme. Nous déplorons l'injustice des temps, mais aucun de nous n'est capable de porter remède à un si grand mal. »

« Nous nous proposons d'établir une discipline dans l'Eglise, car la nécessité nous y contraint. Laquelle ? Il n'est ni opportun, ni avantageux de rétablir l'ancienne. »

« Nous en désirons une, très simple, très pure, et ne savons de quelle église imiter l'exemple. Si quelques-uns s'en occupent, ils temporisent trop ou ne paraissent pas le faire avec la bonne foi et le zèle que la situation réclame. »

Cette phrase-ci vise non seulement le Conseil de Lausanne, singulièrement mou et manquant de conviction, mais encore LL. EE. de Berne. Ces dernières font parfois la sourde oreille aux demandes des pasteurs du Pays de Vaud.

Et comme si Viret n'avait pas suffisamment de tracas et de charges, voici qu'aux soucis causés par Lausanne et Berne s'ajoutent les Genevois : c'est vraiment beaucoup pour un Vaudois !

Au bout du lac, en effet, on vient de mettre à la porte et Calvin et Farel. Oh ! il a suffi de peu, car depuis longtemps se préparait le fameux conflit entre l'autorité de l'Eglise et celle de l'Etat. Les Bernois y ont manqué de doigté. Les réformateurs sont allés trop vite en besogne, et le Conseil de la ville en a profité pour tout reprendre en main.

Depuis lors, Farel se trouve à Neuchâtel et Calvin à Strasbourg, et l'on se demande ce qu'il adviendra de

Genève où, déjà, la Savoie et l'évêque essayent de reprendre pied.

Pierre Viret paraît alors l'homme de la situation. Tous les partis en cause, souhaitent son intervention. On réclame de lui une mission temporaire, il l'accepte. En janvier 1541, ayant obtenu de Lausanne un congé de six mois, il va se fixer à Genève, accompagné de sa femme. Disons d'emblée que ces six mois se prolongeront et qu'il ne regagnera son poste qu'en juillet 1542.

Les Genevois le reçoivent chaleureusement. « Jamais homme n'a été si bien accueilli », confie Farel à Calvin. « Il n'y a pas d'église où l'on accoure avec autant d'empressement pour entendre la parole du Seigneur. »

Après tant de dissensions, les esprits réclament la concorde; Viret, calme, compréhensif, avec son charme prenant, sera, comme le remarque le Conseil de Genève, « fort idoine à la prédication et faisant grands fruits ».

« Genève est une nation renouvelée, avec l'aide de Dieu, par le travail de Viret », constate un témoin. Aussi, en septembre 1541, Calvin accepte-t-il de revenir, à condition que Viret demeure encore à ses côtés.

Tous deux se complètent. L'éloquence douce de Viret tempère ce qu'il y a de trop âpre chez Calvin, alors que ce dernier exerce un ascendant marqué sur le Vaudois plus jeune, prêt à accepter des directions.

Or Calvin entend précisément mettre en vigueur une discipline ecclésiastique, celle-là même que souhaite Viret; le modèle qu'il cherchait en vain, Calvin le lui offre. Dès lors, il s'efforcera de l'instituer, cela d'autant plus qu'il a participé à la rédaction des *Ordonnances*.

Cette discipline est exercée par un Consistoire, corps composé de pasteurs et de douze « anciens », choisis parmi les membres des Conseils. Ils sont désignés par le Petit-Conseil, mais sur l'avis des ministres.

Ceux qui contreviennent aux ordonnances sont traduits devant le Consistoire, lorsqu'ils n'ont pas tenu compte de l'admonestation des anciens. S'ils refusent d'accepter la censure de l'Eglise, la Sainte-Cène peut leur être interdite, de même qu'à ceux et à celles qui s'obstinent à ne pas assister aux sermons.

Néanmoins, le Consistoire n'inflige ni amende ni prison. Les coupables sont déférés au magistrat, qui prononce le jugement.

Voilà donc le système dont Viret va se réclamer, face à LL. EE., face à l'inertie du Conseil de Lausanne, quand il a regagné son poste, non sans déchirement intérieur.

« Il me semble être », écrivait-il alors, « dans la situation d'un homme qui, voyant brûler deux maisons anies, ne saurait de quel côté se tourner de préférence, parce que les uns et les autres lui sont également chers. »

C'est cependant Lausanne qui l'a emporté, « vu la nécessité qui était dans son église ».



# UNE JOURNÉE COMME TANT D'AUTRES



PRÈS avoir passé deux ans dans une maison de la ville haute, Viret et sa femme sont confortablement installés dans la demeure qu'on appellera désormais la cure de la Madeleine, réservée au premier pasteur de Lausanne; mais on peut dire que de l'aube au crépuscule,

leurs journées sont occupées, sans trêve ni repos.

Voici trois années écoulées depuis leur retour à Lausanne. Cette ville, peut-on dire qu'il l'aime? Sans doute, car il lui a déjà tant donné! Mais il y a des jours où il voudrait pouvoir tenir tous les Lausannois par le collet et les secouer.

Soucis et préoccupations sont le pain quotidien. Il aurait aussi à récriminer contre LL. EE. Celles-ci ont fait main basse sur le trésor de la cathédrale, sur les biens d'Eglise. Or, déclare Viret, cette aliénation prépare l'asservissement du pouvoir ecclésiastique. « Les papistes décrieront l'Evangile. Ce qui une fois a été consacré à Christ, n'appartient pas aux magistrats. »

Peut-il au moins tabler sur l'appui de tous ses collègues?

Pas même! Il a eu à répondre devant LL. EE. des rapports du pasteur Marcourt, dénonçant des propos de Viret contre l'avoyer de Watteville, comme acheteur des biens de l'église.

« En est-on venu au point qu'un honnête homme soit observé dans toutes ses paroles, dans sa maison, à table »; a-t-il fini par s'écrier, dans son indignation, « alors personne ne peut plus être en sûreté ! »

Tout cela lui a laissé une impression pénible dont il a peine à se défaire.

Oui, le ministère évangélique, tel qu'il le comprend, n'est pas une sinécure, encore moins une partie de plaisir. C'est qu'il voudrait voir l'Évangile devenir règle de vie.

Ce ne sont pas les Consistoires établis qui s'y consacreront. Là, encore, il se heurte à l'inertie des autorités.

« Ils sont presque muets », grogne Viret, parfois exaspéré; « on ne peut rien obtenir d'eux, si ce n'est, de temps en temps, par pudeur, lorsqu'ils sont contraints de s'occuper de cas désespérés. Mais ils y apportent si peu d'énergie ! »

Non, l'austérité ne convient pas au caractère vaudois; d'ailleurs, même ses collègues Comte et Andronicus se montrent trop badins en paroles. Plus d'une fois, Viret a tonné du haut de la chaire, censurant les mœurs de ses auditeurs, « aussi engourdis que des lépreux et ne sentant rien ».

Hélas ! on ne prend pas les mouches avec du vinaigre ! Pierre Viret voit de plus en plus les deux obstacles qui se dressent devant lui, l'autorité souveraine de Berne et le mauvais vouloir des Conseils de Lausanne.

Soucis au dedans et soucis au dehors, car les rigueurs et les persécutions dirigées contre les réformés de France l'atteignent. Avec sa vive sensibilité, il vit leurs souffrances et ne peut y parer.

Alors, n'y aurait-il aucune lumière dans sa vie ? Si, pourtant. Il a des amis fidèles; il peut enregistrer une réussite au moins : le Collège et l'Académie. Dès les débuts, il s'y est intéressé, il y a enseigné, il s'est efforcé de recruter non seulement des professeurs, mais aussi des élèves.

Il ne fallait pas qu'il y eût surabondance d'étudiants français, alors que les Vaudois demeuraient à l'écart. Maintenant tout va mieux à cet égard. Tant au Collège qu'à l'Académie, il y a des enfants du pays.

Des bourses ont été créées par les Bernois, en faveur de ceux qu'on appelle les « douze Ecoliers de Messieurs ». Ce sont des étudiants en belles-lettres et en théologie, choisis par le bailli et les deux pasteurs de Lausanne, qui vivent en commun sous la direction d'un maître.

Depuis quelques années, ils ont à leur tête le célèbre humaniste Curione. Son amitié, les moments passés en sa compagnie, sont des instants charmants et précieux. Reste à savoir si Calvin approuverait toujours les vues larges de ce professeur, dont la foi n'avait rien de dogmatique ?

Pour reconforter Viret, il y a encore le fait qu'on tient à le conserver à Lausanne. Tous les efforts de Calvin pour le faire établir définitivement à Genève, sont demeurés vains; c'est donc qu'il y a des Lausannois qui l'aiment, ou du moins l'apprécient.

Il l'a senti particulièrement lors des heures sombres de l'épidémie de peste, qui a sévi cruellement. Lorsqu'il peut secourir les malades, se tenir à leur chevet, leur apporter le réconfort, il sent qu'il leur est nécessaire et qu'il accomplit sa mission.

Mais on veut lui interdire ce contact dangereux et affecter un diacre à cet office; lui préférerait demeurer à ce poste, plutôt que de voir auprès des pestiférés un homme qui ne remplirait ces fonctions qu'à regret.

Enfin, Viret a pour lui son foyer, avec la gaité des pensionnaires qui y logent, la douceur de sa femme, secondée par la tante d'Orbe, venue s'établir à la Cure. Là, dans cette demeure dominant cette ville, qu'il aime comme on aime un enfant difficile, il peut se détendre un moment, quand il a posé sa plume.

Car il passe des heures à écrire, non seulement des lettres, mais des livres. Viret veut atteindre ainsi ceux du dehors, ceux de France, auxquels sa voix ne parvient pas. Il y réussit, car ses écrits s'en vont outre-frontière, jusqu'en Angleterre, où un grand nombre de ses œuvres seront traduites et appréciées.



# T E M P S   D E   D E U I L



L SEMBLAIT que tout allait mieux : à Lausanne, la vie était relativement tranquille; le Collège et l'Académie prenaient une extension réjouissante. Si Curione a quitté son poste pour aller à Bâle, Maturin Cordier est venu de Neuchâtel.

Cette nomination, Viret l'a accueillie par un cri de joie : « Cordier est à nous ! » Non seulement il y gagne un ami sûr, mais le Collège possède désormais une direction ferme, un grand pédagogue, capable de le guider, de lui donner une énergique impulsion.

Outre Cordier, Viret compte encore à Lausanne une autre amitié fidèle, celle du pasteur Valier. Ce dernier a quitté Aubonne et il a pris la place du pasteur Comte, « cet insaisissable protégé, grommelait Viret, absent à son habitude, tout occupé à emprunter de l'argent ».

Ce n'est pas que Viret soit sans soucis de ce côté-là. Il est des jours où le ménage doit peiner pour joindre les deux bouts.

« Les vivres sont à sec, constate parfois Viret, à peine me reste-t-il un sou. » Il faut dire que la maison est pleine de pensionnaires, pas toujours payants. La maîtresse du logis et la tante d'Orbe réalisent des prodiges pour leur donner une vie familiale. Un candidat en théologie joue le

double rôle de surveillant de cette petite bande et de secrétaire du pasteur.

Heureusement, quelques seigneurs de Berne viennent de mettre leurs fils en pension chez les Viret. Ce supplément d'argent est le bienvenu.

Donc, tout semblait en bonne voie, et voici que tout s'écroule !

Elisabeth Viret n'a jamais été robuste. Elle n'a pu avoir des enfants. Depuis quelques mois, elle s'est mise à décliner. On a espéré qu'un peu de repos dans sa ville natale lui rendrait des forces, mais sa toux persiste. On parle de phtisie (tuberculose). Viret s'en doute et le redoute. Elisabeth traîne encore quelques mois, tandis que son mari s'accroche à la moindre lueur d'espoir, puis elle succombe.

Alors il mesure pleinement ce qu'il a perdu. Selon l'expression vaudoise, Madame Viret ne faisait pas grand poussière. Tranquille, paisible, sans se mettre en avant, elle secondait son mari, toujours à son poste, sans défaillance.

On songe en l'évoquant à toutes ces femmes inconnues qui ont passé dans la vie, comme celle que Coriolan, dans la pièce de Shakespeare, nomme « son gracieux silence ». Telles sont ces compagnes remplissant si admirablement leur rôle auprès d'un mari talonné par l'existence. Elles ont vécu inaperçues, et, à leur mort, on découvre la place qu'elles tenaient. Elisabeth Viret ouvre la série des femmes de pasteurs vaudois : c'est une vocation.

« Le Seigneur m'a enlevé la moitié de moi-même », murmure douloureusement Pierre Viret. « Il m'a privé d'une fidèle compagne, d'une bonne maîtresse de maison, d'une épouse qui s'adaptait admirablement à mon caractère, à mes travaux, à mon ministère entier. »

Il traduit sa détresse par ces paroles si vraies, par ce sentiment que tant d'autres ont éprouvé, comme lui :

« Il me semble être un étranger chez moi. »

Accablé, il dit ne voir plus rien qui puisse lui plaire sous le ciel. Oh ! il s'en accuse, il lutte. N'est-il pas capable de supporter son malheur, sinon comme un ministre, au moins comme un homme commençant à connaître les vérités de la religion ? Prédicateur de la foi chrétienne, il ne sait plus user des remèdes qu'il conseillait à autrui.

Simple, sincère, il ne craint pas d'exprimer son désarroi, son immense chagrin. Puis voici que la bonne tante meurt aussi, le laissant encore plus désespéré.

Il est évident qu'il lui faut une femme, ne serait-ce déjà qu'à cause de sa maison, de ses pensionnaires.

C'est ce que lui répète Calvin qui, sans tarder, lui en cherche une, alors que son ami ploie sous sa peine.

« Notre frère Viret est à marier », annonce-t-il, et il attend des offres.

On peut supposer que Viret a redouté de se trouver nanti d'une nouvelle épouse, sans avoir pu faire valoir son avis ; il jette alors son dévolu sur Sébastienne de la Harpe, de Rolle, veuve de Jacob Carraz, ou Carrard.

« Je n'étais pas très porté sur les veuves », soupire le pauvre Viret, « mais il faut bien subir quelques inconvénients ».

Il remarque que le genre de sa future ne lui déplaît pas. Tout se fera sans agitation, et le plus simplement possible.

Elisabeth était morte en février 1546, et à la fin de la même année, Viret se remarie ; il tombe bien, par chance. Cette union fut bénie à Rolle.

Lorsque, trois ans plus tard, Calvin deviendra veuf à son tour et acceptera avec un courage inébranlable une même épreuve, Viret fera un retour sur lui-même.

« Je n'ai pas su faire preuve de la même fermeté. J'étais alors si abattu, que le monde entier me semblait un désert », et il ajoute avec une candeur admirative mêlée peut-être, peut-être seulement, d'un soupçon de cet esprit nar-

quois propre aux Vaudois : « C'est une lettre de félicitation plutôt que de consolation qu'il faudrait vous écrire ».

Deux réactions bien différentes, c'est vrai. Mais face à la rigide fermeté de Calvin, comme il apparaît plus humain, plus proche, si proche de nous, notre sensible Viret.





OUT passe, les mauvais jours comme les bons. La vieille demeure, blottie au pied de la cathédrale, est à nouveau plus animée que jamais. Avant l'aube, parfois, les pensionnaires courent dans les corridors, dégringolent des escaliers, filent vers le Collège ou l'Académie.

Une fillette est née : Marie, la filleule de Farel. Avec tendresse, Pierre Viret se penche sur son berceau. Il aime parler d'elle, il la mentionne dans ses lettres.

Dans le jardin en terrasse, par les beaux soirs, le prédicant discute volontiers avec son collègue Valier, avec Maturin Cordier, ou tel autre de ses collègues.

Il y a parfois conflit, eh ! oui, déjà ! entre parents et maîtres, ces derniers étant jugés trop sévères. Viret met en garde les premiers, même s'il s'agit du fils de M. de Watteville, son pensionnaire au cours de plusieurs années, et dont il suit l'éducation avec sollicitude et lucidité.

« N'habituez pas votre fils à se plaindre facilement de ses maîtres », écrit-il au patricien bernois, « ni à les accuser, et ne vous émouvez pas facilement de telles plaintes. »

On voit aussi parfois, dans la Cure de la Madeleine, des rencontres entre Farel et Calvin. Malicieux, les gens parlent des « trois patriarches » !

Une seconde fillette vient augmenter l'effectif de la maison. A dire vrai, le papa est un peu déçu et l'avoue avec sa sincérité habituelle :

« Ce nouvel accroissement de la famille », communique-t-il à Farel, « aurait donné une joie plus grande encore si, au lieu d'une fille, le Seigneur nous avait donné un garçon. Mais puisqu'Il en a décidé autrement, ce n'en est pas moins un présent de sa bienveillance envers nous et un gage de sa bénédiction. »

La petite Marthe, filleule de Calvin, celle-là, est une enfant charmante dont le père décrit complaisamment la grâce.

« Elle est d'un naturel extrêmement doux, suave et paisible », confie-t-il à ses amis, « et elle a une jolie figure. Sa vue rend joyeux. »

Viret, père très tendre, ressent en lui-même les maladies et les accidents de ses fillettes. Il est encore tout frémissant d'émotion en décrivant les risques courus par Marie, qui avait jugé bon de se suspendre au cordon de la sonnette de la porte d'entrée. Tout l'appareil a chu, avec l'énorme pièce qui soutenait la cloche.

« Ce coup aurait brisé la tête du plus vigoureux géant », constate-t-il, « mais par la Providence divine, elle s'en est tirée saine et sauve et n'a que de légères contusions guéries le lendemain. »

Une autre fois, c'est un chauffe-lit auquel elle se brûle dangereusement.

Très simplement vêtue, calme, active, sa femme, Sébastienne, parcourt la maison, met la main à la pâte, veille sur ses enfants et ses pensionnaires. Elle parvient même à échanger quelques lettres avec les femmes des amis de son mari. Elle s'efforce de soutenir ce dernier, de lui remonter le moral, lorsqu'il n'en peut plus.

Il est évident que le labeur de Pierre Viret est écrasant. Un homme robuste aurait peine à y faire face. Or lui, c'est

un sensible, nous dirions : un « bileux ». Ses nerfs sont à bout. Il voudrait tout envoyer promener.

« Je suis aux prises avec les difficultés les plus grandes », remarque-t-il. « Je plie sous le faix, d'autant plus que j'entrevois moins d'espoir d'une amélioration. »

« Ma patience, trop longtemps exposée et meurtrie qui, je ne sais comment, a duré jusqu'ici, commencé à s'irriter. »

« Une seule chose me reconforte, la paix de la famille, l'affection mutuelle et la concorde avec mes collègues et les professeurs, les progrès de l'école. Si cela me manquait, je ne vivrais plus et il me faudrait aller ailleurs. »

« Ma femme, mes fillettes et toute la famille vont bien. »

Pourquoi donc Viret est-il si excédé, ce jour-là ? Les Lausannois l'ont-ils spécialement agacé par leur passivité ?

« Ils veulent qu'on leur prêche un Evangile sans repentance et sans amendement », constate le prédicant. « Ils sont contents d'avoir des prédicateurs qui prêchent, pourvu qu'ils ne leur grattent pas les oreilles trop âprement. »

Les Lausannois, oui, mais il pourrait aussi s'agir de Messieurs de Berne qui mettent par trop l'Eglise à leur service. Viret s'alarme :

« Ce ne serait pas avoir aboli la tyrannie que d'avoir affranchi l'Eglise du pouvoir du Pape, si les ministres étaient forcés d'accepter des cérémonies et une discipline ecclésiastique sur un ordre du prince. »

« Messieurs de Berne veulent tenir sous leur patte les pauvres ministres et prédicateurs, qu'ils ont comme des valets, pour les faire trotter et passer par sous le bras, comme il leur plaira », gronde le pasteur de Lausanne.

Oui vraiment, il est heureux que Pierre Viret puisse se détendre et reprendre courage dans la tranquillité de son foyer.



# LES DONNS DE DIEU



IRET le débonnaire, Viret le conciliateur, disent ses amis; on pourrait ajouter : Viret le fantaisiste, le poète, le musicien.

Il y a en lui une aspiration à la beauté, à la bonté, constamment rabattue par la malice des temps auxquels il est appelé à vivre.

Mais, flamme légère, sans cesse soufflée, elle se ranime.

Elle transparait dans ses actes, dans ses écrits. Elle doit jaillir dans sa parole, imageant sa pensée.

La beauté, c'est un don de Dieu, qui se trouve à la portée de chacun dans la nature. Viret savait en user. Il subissait certainement la grâce charmeuse de son pays natal.

Il s'est penché sur le monde des insectes pour l'observer, sur celui des oiseaux. Il a discerné chez les animaux des qualités que l'homme, lui aussi, avait reçues, mais qu'il n'a pas su développer.

« Il ne lui reste plus que quelques rais de cette lumière divine; il a abusé de ses sens naturels que Dieu lui a donnés, au lieu de l'honorer par leur moyen. »

Les animaux auraient bien des choses à nous enseigner : « Beaucoup surpassent l'homme en force et en vertu. Voyez le travail de la fourmi, la fidélité et l'amour de tant de bêtes. Elles ont su conserver intacts les dons du Créateur. L'homme n'a plus leur puissance visuelle, la finesse de l'odorat, la délicatesse du goût et du toucher. »

Les oiseaux l'ont attiré plus spécialement par leur chant. Celui du rossignol suscite en lui un véritable émerveillement.

« Où trouverons-nous les accents, les tons et tout l'art de la musique mieux observés, et mélodie plus plaisante », se demande-t-il. « Quel chant pourrions-nous comparer à celui du rossignol ? Quel miracle de voix Dieu a mis dans cette bestelette ! Il n'y a personne qui ne soit grandement émerveillé de l'entendre chanter. Il chante comme le rossignol : c'est bien le plus beau compliment que l'on puisse signifier à un homme excellent en chanterie, mais l'oiseau chante d'instinct. Il n'a pas fallu lui tirer les oreilles à l'école de musique pour lui enseigner son chant. La nature lui apprend à chanter sans maître, ni labeur. »

Avec une verve malicieuse, Viret décrit les efforts que font les hommes pour apprendre le chant à quatre parties : les jeunes enfants qui hennissent comme de petits poulains, de plus âgés qui beuglent comme des taureaux, qui jappent comme des chiens, à moins qu'ils ne glapissent comme des renards. Le ténor aigu braie ainsi que l'âne, alors que la basse profonde s'en va rencontrer les grognements des porcs.

Néanmoins, il éprouve une vive sympathie à l'égard des musiciens. Il voit dans la musique « l'accord et l'union que Dieu a mis entre ses créatures ».

« Quand les choristes chantent à plusieurs voix, remarque-t-il avec pertinence, il n'y a pas une seule partie qui ait les notes comme l'autre, mais elles les ont toutes contraires. Les unes montent, les autres descendent ou vont de travers. Elles vont toutes à rebours les unes des autres, mais il en résulte un accord merveilleusement bon et doux. »

Les instruments de musique aussi lui paraissent admirables, toutefois les instrumentistes et choristes ne doivent pas jouer et chanter par vaine gloire, mais pour louer Dieu et inciter les autres à Le louer.

Cela le conduit à remédier à la pauvreté des chants des fidèles pendant le culte. Il fait appel à Gindron, un ancien prêtre de la cathédrale qui avait adopté la Réforme, et mis ses talents musicaux au service de la Ville.

« Nous avons décidé de chanter les psaumes d'après les mélodies composées par Gindron », écrit Viret à Calvin; « elles sont plus faciles et plus harmonieuses que les vôtres. »

Il a dû être très satisfait de la nomination de Guillaume Franc, ci-devant chantre au service d'un cardinal français, au poste de maître de musique au Collège de Lausanne et de chantre de la cathédrale, en 1545. On doit à celui-ci, en bonne part, la publication du Psautier lausannois de 1552, paroles de Marot et de Théodore de Bèze et mélodies de Guillaume Franc.

« Par la musique », insiste Viret, « en faisant chanter tout le monde : hommes, femmes et petits enfants, on incite à la dévotion, voire souventes fois à faire tomber les larmes des yeux, quand les chants sont chantés et entendus comme il se doit. »

Viret le fantaisiste, le musicien, le poète, est conscient et reconnaissant des dons de Dieu. Peut-être a-t-il été parfois tenté de donner libre essor à son imagination, de pour suivre sa culture musicale; mais il a choisi une autre voie. Il trace en vers, même en alexandrins, les tâches du vrai ministre de Dieu.

Prêcher la loi de Dieu, donner instruction  
Aux hommes ignorant même leur ignorance,  
Exiger des pécheurs la vraie pénitence  
Qui apporte des maux la réformation,  
Annoncer des péchés pleine rémission,

A tous les vrais croyants munis de repentance,  
Prêcher de Jésus Christ la paix et grâce immense

Et les fruits de sa mort et résurrection,  
Découvrir les abus introduits dans l'Eglise

Par les inventions de l'avare prêtrise,  
Servir de bon exemple à tout le saint troupeau,  
Sont les propriétés de ceux que Dieu envoie  
Afin de préparer de justice la Voie  
Qui mène l'homme au ciel par un sentier nouveau.



# PARMI LES ÉTUDIANTS DE L'ACADÉMIE



ETTE tournure d'esprit devait amener Pierre Viret à s'intéresser tout particulièrement aux étudiants de l'Académie.

Les cours se donnent à la Cité, dans l'ancienne maison des Innocents et le chœur de la cathédrale : il y a donc constamment des étudiants qui circulent aux environs de la Cure de la Madeleine.

Ces cours commencent à six heures en été, en hiver à sept. Et n'arrivez pas en retard, Messieurs, vous trouveriez les portes closes !

Ils passent vêtus d'un habit noir. Un petit manteau court leur tombe dans le dos. Leur tête est surmontée d'une espèce de toque. Parfois certains, bravant une défense formelle, portent l'épée au côté.

Les professeurs de l'Académie, comme ceux du Collège, ont de constants rapports avec le premier pasteur de Lausanne qui a participé à la création des deux établissements et y a enseigné durant une dizaine d'années.

Viret n'en retire pas que de l'agrément. Le nommé Zébédée va lui susciter de graves démêlés. D'Orbe, Pierre-fleur donne son appréciation :

« Zébédée est un homme roux, fort et fier », note-t-il, « natif de Flandres. Il est colérique et orgueilleux. »

Le Banneret voyait juste. Soit Viret, soit Maturin Cordier eurent à pâtir de sa présence. Mais c'est surtout au premier que le Flamand s'opposa avec violence, probablement par jalousie, jusqu'à ce qu'enfin une décision de Berne l'éloignât de Lausanne.

Ce conflit, si pénible et préjudiciable à Viret, amena cependant un bien : la « visite » de l'Académie par le trésorier Steiger et le pasteur Haller.

Les deux délégués bernois se montrent satisfaits et décident la création de la Bibliothèque académique.

Enfin, après Zébedée, voici venir Théodore de Bèze, ce gentilhomme bourguignon, brillamment doué, qu'une amitié profonde liera bientôt à notre Viret.

Lors de la terrible épidémie de peste qui sévit en 1551, alors que les étudiants sont dispersés et les cours interrompus, Viret, qui ne sait plus où donner de la tête, pousse un cri de désespoir : Bèze est atteint par le fléau, ses jours sont en danger :

« Dieu immortel ! Quelle perte pour l'Eglise et la république des Lettres, si celui-là nous était enlevé. J'écris ceci en pleurant. Malheureux que je suis, s'il faut que je voie partir de tels hommes avant d'être moi-même porté en terre ! »

« Est-ce pour mes péchés que de tout temps Dieu m'a séparé, ou par la mort, ou par l'éloignement, des frères que je chéris le plus et qui le servent d'un cœur sincère. Bèze, notre frère bien-aimé, que le Seigneur veuille le conserver à son Eglise ! »

Un an plus tard, c'est un autre cri de douleur, lorsqu'on apprend que cinq jeunes Français, étudiants de l'Académie, qui venaient de quitter Lausanne pour répondre à l'appel des églises du Midi, ont été arrêtés à Lyon et jetés en prison. Parmi eux, Pierre Navihères, qui a vécu chez Viret et qui lui a servi de secrétaire.

L'émotion de Viret est intense, lorsque ces malheureux sont déclarés coupables d'hérésie et livrés au bras séculier. Non seulement il leur écrit, mais il fait tout ce qui est en son pouvoir pour les sauver. Messieurs de Berne s'y emploient aussi, mais en vain.

« Courage, frères, courage », furent les dernières paroles de nos martyrs attachés aux poteaux qui surmontaient leur bûcher.

Tout n'était pourtant pas tragique dans la vie des étudiants lausannois de cette époque. Théodore de Bèze, heureusement remis, voit le nombre de ses élèves augmenter de manière réjouissante. Il est vrai qu'il a tout pour les attirer.

Quelque temps auparavant, encouragé certainement par Pierre Viret, il avait composé pour eux une pièce de théâtre, un peu dans le goût des « Mystères » du moyen âge : *Abraham sacrifiant*.

Quel événement pour la ville ! Au jour fixé, on dispose tréteaux et planches sur la place de la Palud. Les Lausannois, sans doute enchantés, se massent sur la place et aux fenêtres. Sur la scène, un acteur s'avance. Il récite un prologue et renseigne les spectateurs :

« Or doncques, peuple, écoute un bien grand cas,  
Tu penses être au lieu où tu n'es pas :  
Plus n'est ici Lausanne, elle est bien loin.  
Maintenant donc ici est le pays  
Des Philistins... »

Oui, et voici Abraham qui surgit, suivi de Sara, naturellement. Une troupe joyeuse de jeunes gens, ayant Isaac à leur tête, envahit la scène et, aïe ! voici Satan ! Ce n'est pas un nègre, comme dans les théâtres de marionnettes, mais... un moine. Nous sommes en 1550, ne l'oublions pas.

L'étrange ordre de Dieu retentit. Abraham ne comprend pas, mais se dispose sur le champ à obéir. Il part avec son fils, tandis que Sara se désole, pressentant un malheur.

Un chœur de bergers et de bergères remplit l'intermède, et l'acte suivant se passe sans difficultés au pays de Moriija.

Abraham et son fils y parviennent, avec Satan sur leurs talons. Il rit déjà dans sa barbe, Satan, car il est sûr d'assister à la désobéissance de l'un des deux, si ce n'est pas de l'un et de l'autre.

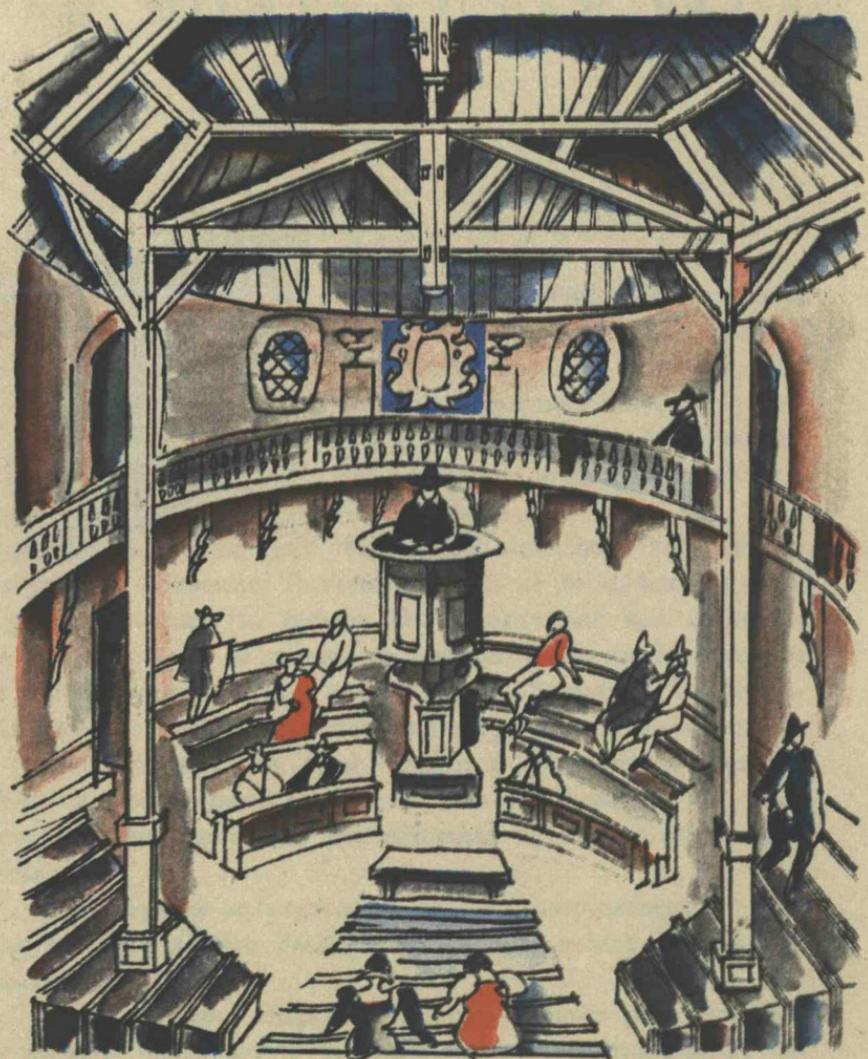
Isaac apprend qu'il sera la victime de ce sacrifice. Il se trouble, puis se résigne. Il parle même avec tant d'éloquence que Satan s'en émeut.

Le moment du sacrifice est venu; les spectateurs sont haletants.

Abraham lève son couteau. Le public frissonne. Mais à cet instant une machinerie ingénieuse fait paraître un bélier, et l'on entend la voix de l'ange qui félicite Abraham et lui promet des bénédictions.

Le succès fut grand. Ce jour-là, les Lausannois trouvèrent que l'Académie avait du bon. Les étudiants furent acclamés, et il en rejaillit du lustre sur leurs maîtres et de la joie pour Pierre Viret.





TEMPLE DE LYON NOMMÉ PARADIS

# PAR MONTS ET PAR VAUX



IERRE VIRET n'était pas un homme sédentaire. Sa mission l'entraînait parfois par monts et par vaux. Aux débuts de son ministère, on le rencontrait aussi bien à Neuchâtel qu'à Genève; il se transporta parfois à Berne et à Bâle.

Plus tard, alors qu'il est premier pasteur de Lausanne, il voudrait pouvoir se dédoubler pour répondre à tous les appels. On compte sur son influence pacificatrice, son entregent, sa bonhomie. On table aussi sur sa force persuasive. Or, à cette époque troublée, les divergences et les conflits de doctrine surgissent de toutes parts.

Il n'hésitera pas à se rendre à Strasbourg, lorsqu'il s'agit de convaincre les protestants d'Allemagne de faire quelque chose en faveur des réformés de France et les soutenir.

Ces voyages se présentent souvent inopinément. Il faut partir, toute affaire cessante, quels que soient l'heure, les désirs ou le temps.

Lorsque Farel risque de se voir donner pour collègue le pasteur Marcourt à la suite de menées populaires, on conjure le pasteur de Lausanne de monter à cheval en toute hâte et d'accourir à Neuchâtel.

Quel voyage en fin de janvier, dans la nuit, par la boue et le froid !

« J'ai dû par force céder aux prières des frères, plutôt afin de satisfaire leurs désirs que parce que j'avais grand espoir de leur être utile par mon arrivée », remarque Viret.

« Nous partîmes donc le vendredi, à trois heures de l'après-midi. La route était difficile et boueuse; l'obscurité qui nous surprit la rendit plus fatigante encore, au point que pendant deux à trois heures de la nuit il fallut marcher à pied, non sans péril et à mon grand désavantage. Cet air nocturne m'éprouva, au point de me faire contacter un enrouement qui me rendit presque inutile aux Neuchâtelois. J'ai fait des efforts au-dessus de mes forces pour me conformer à leur volonté, de sorte qu'en parlant la voix me manquait presque complètement. »

« J'ai prononcé cinq discours et n'ai pas pu obtenir qu'ils me laissent aller avant l'assemblée de leur Classe. »

« Je laisse à Dieu le soin de juger quelle a été l'utilité de ma visite : grande, à leur avis, petite, au mien. »

Pauvre Viret ! et que tout cela est bien dépeint : voyage malaisé dans la boue de l'hiver, marche forcée dans la nuit, et, brochant sur le tout, obligation de forcer la voix et de prononcer cinq discours en devenant toujours plus aphone. Enfin, lorsqu'il souhaitait se retirer, on exige encore sa présence jusqu'à ce que la séance ait eu lieu !

Comment pouvait-il y tenir ? on se le demande parfois ; car sa santé laissait constamment à désirer. Il était maigre, pâle. On jouait même sur les mots, en le surnommant : « Viretus » (verdâtre).

A maintes reprises, il se rend à Orbe, travaillant sans cesse à obtenir le « plus », votation qui permettrait l'abolition de la messe, ce que Pierrefleur blâme hautement.

« Pierre Viret », note-t-il, « ne cesse d'être après ce piteux ouvrage, tant envers notre bailli, qui est de Berne, qu'envers Messieurs. »

A Fribourg, on se plaint aussi de ces interventions.

Cependant Viret n'est pas à Orbe, lorsque le vote a lieu en 1554. Il est à Lausanne avec un mauvais refroidissement : fièvre et toux persistante et violente, qui le secoue.

C'est par dix-huit voix de majorité que les réformés l'emportent; Pierrefleur remarque avec dépit que les ambassadeurs de Berne « étaient gens colères et chauds, tendant à avoir le meilleur, alors que ceux de Fribourg étaient doux et non contredisants ».

Inutile de dire combien Pierre Viret fut heureux de voir le prêche l'emporter sur la messe dans sa ville natale.

Il entreprendra encore une expédition à Château-d'Oex, après que le comte Michel de Gruyère, avec lequel il avait échangé une correspondance amicale, eut été mis en faillite et dépossédé de ses Etats par Berne et Fribourg. Tandis que cette dernière ville prend possession de la basse Gruyère, Berne a pour lot le Pays-d'Enhaut avec le Gessenay.

La Réforme y est imposée. Alors que Haller s'occupe de la région de langue allemande, Viret est envoyé auprès des « Damounais ».

Bien que le bailli se fût chargé de lui procurer un logement à Château-d'Oex, il ne semble pas que Viret y ait longuement séjourné, tout au plus cinq à six semaines. On sait qu'il y prêcha à plusieurs reprises en 1555 et l'année suivante.

Sans doute s'y rendait-il en passant par le col de Jaman, lorsque celui-ci était dégagé des neiges. Là encore il s'agissait d'une expédition harassante. Cela d'autant plus que nos montagnards sont généralement attachés à leurs coutumes, leurs croyances, et que Viret devait mettre tout en œuvre pour tenter de les faire « virer », ce qui ne s'obtint qu'à la longue et non sans difficultés.

Ainsi il travaillait, prêchant, écrivant, s'épuisant en courses et en discussions; il menait de front les tâches les plus diverses et trouvait encore la force de se dominer et de faire sourire.



# UN VAUDOIS FACE AUX VAUDOIS



« **D**E MON naturel », remarque Pierre Viret, « j'ai toujours aimé la paix et j'ai toujours eu en horreur toutes les dissensions et troubles. Toutefois la connaissance qu'il a plu à Dieu de me donner de sa Parole, dès ma jeunesse, et l'expérience acquise depuis que j'exerce le mi-

nistère de son saint Evangile, m'incitent davantage encore à pousser à la paix et à la concorde et à mieux considérer que Jésus Christ a dit : Bienheureux sont ceux qui procurent la paix, car ils seront appelés enfants de Dieu. »

Il nous indique ici un trait marquant de son caractère, un penchant à la conciliation constamment contrecarré par les événements et les hommes. Paisible, il doit vivre dans une des époques les plus troublées de l'histoire et a été poussé au premier rang des combattants.

Il lutte même sur plusieurs fronts. Si les Lausannois lui donnent du « tintouin », il lui faut en outre prendre garde à la main mise de Berne sur l'Eglise et batailler contre les ennemis de Calvin, qui sont aussi les siens.

Ses griefs, il les indique, car Viret est la franchise même. Il en arrive à brosser un tableau très noir de ses paroissiens et du Conseil de Lausanne, bien qu'il soit toujours prêt à saisir la moindre raison d'espérer.

« Nos gens », se hâte-t-il d'écrire à Farel, « portent plus d'intérêt aux choses de la piété. Nous avons célébré la Cène en grand nombre, en plus grand nombre même que jamais auparavant. »

Puis tout s'assombrit à nouveau. Le pasteur ne rencontre que de l'indifférence, voire de l'hostilité.

En 1550, par exemple, Viret et son collègue Valier exposent au Conseil de Lausanne les désordres de toute sorte et les moyens d'y remédier. Ils voient autour d'eux « grande corruption, ivrognerie, gourmandise, jeux, danses, adultère, etc.

« Nous ne servons à rien qu'à en être les témoins », constatent-ils. « Ce n'est partout que moqueries, rebellions contre Dieu, la justice, la Seigneurie et la Réformation. »

Le Conseil ne réagit que mollement, oh ! combien.

Étaient-ils vraiment si fautifs, ces Lausannois d'alors ? Certes, les abus signalés par Viret sont aussi patents que regrettables. Il y avait un relâchement des mœurs, à Lausanne, comme ailleurs, probablement.

Mais de tout temps, les Lausannois avaient lutté pour obtenir leur autonomie, pour secouer le pouvoir temporel de leur évêque. En faisant appel aux Bernois, ils avaient cru y parvenir enfin. Or, jamais, probablement, ils ne se sont sentis davantage sous tutelle que durant ces premières années de la Réforme. Alors, ils tentent de la secouer par tous les moyens.

Assez maladroitement, Viret les menace du mécontentement de Berne, tout en leur offrant pour exemple... les Genevois ! Il y a eu là, peut-être, une blessure d'amour propre, si forte qu'elle s'est transmise de génération en génération. Aujourd'hui, bien que tournée en blague, il suffit de peu pour que le Vaudois grommelle contre toute idée venant de Berne ou du pied du Salève.

Viret en était-il venu à être si dominé par Calvin qu'il ne comprenait plus ses compatriotes ?

Non pas ! Il lutte contre leurs défauts, certes, et qui les connaîtrait mieux que lui-même, le Vaudois d'Orbe ! Obligé d'agir à cause de sa mission, il saisit parfaitement ce qui se passe en leur cœur et esprit.

Il le prouve en créant les personnages de ses *Disputations chrétiennes*, suivies des *Dialogues du Désordre qui est à présent au monde*, sorte de « Quart d'heure vaudois » de l'époque. Dans ces conversations, au cours desquelles ses compatriotes sont incarnés par Tobie, celui-ci exprimera ses espoirs, ses doutes, avec toute sa bonhomie et son bon sens narquois.

Ces livres, écrits pour les Vaudois et par un Vaudois, ont rencontré un succès évident. Ils ont été lus et relus. On peut comparer leur popularité à celle que les œuvres d'Urbain Olivier rencontreront au dix-neuvième siècle.

Là, Viret donne libre cours à sa verve railleuse, mais s'il s'en prend aux fausses doctrines, il évite avec soin de faire des personnalités. Il nous montre Tobie oscillant entre la foi de ses pères et la Réforme.

Il est conscient des abus de l'Eglise catholique d'alors, notre Tobie, mais il redoute cette Réformation dont il se méfie, qu'il juge outrée. C'est le moyen terme, bien entendu, que le Vaudois eût voulu choisir ! On aurait corrigé ce qui était mauvais en retenant ce qui était bon, sans tout abolir.

Il sait fort bien ce qui cloche, Tobie. Il suffit de l'entendre bougonner contre la décadence des mœurs. Le monde dans lequel il vit, mais c'est une « briganderie ». On s'y pique, on s'y mord, on s'y entre-déchire. Toutes les ambitions s'y donnent carrière. Délaissant l'honnêteté, la modestie, on n'a plus qu'une préoccupation : « arriver ».

Autrefois, il n'en allait pas ainsi, et Tobie regrette le bon vieux temps. Quant à remédier à cette situation, c'est une autre affaire : On verra ! Cette Réformation, c'est une « difformation », oui ! C'est manqué. Goguenard, Tobie ne se

prive pas de lancer des sarcasmes à l'adresse des prêtres, de souligner la manière dont l'Eglise romaine sait remplir son escarcelle; mais entre les deux religions, il évite de prendre nettement position.

« Allons boire un verre », propose-t-il parfois, pour clore un débat, à moins qu'il n'use une expression du terroir d'alors : « Allons boire dessus son cuir », ce qui signifiait : Allons boire à la santé du mort.

Tobie est stupéfiant de vie et de vérité. En le créant, Viret a fait preuve de son talent de satiriste, mais aussi de profond psychologue. Il parle en Vaudois à d'autres Vaudois. C'est pour eux qu'il a écrit ces dialogues dans lesquels il s'est laissé aller à « enfantiller » avec les enfants et à retomber parfois en son patois : C'est la robe que l'on « rape-tasse » ou les liens qu'il s'agit de « rapondre ».

Pour capter l'intérêt de ses lecteurs, il n'hésite pas à employer même le calembour. Un chapitre d'une de ses œuvres a pour titre : « Le Monde à l'Empire » : Le monde a beau passer d'un empire à l'autre, il va en empirant. Gros succès à l'époque !

Pierre Viret connaît son pays et l'aime. Il s'est efforcé de lui donner le meilleur de lui-même. Il a tenté d'inciter les Vaudois à secouer leur indifférence.

« Si je dois souhaiter que Dieu soit glorifié entre les hommes, où dois-je le désirer plus et plus tôt qu'au pays de ma naissance ? Et si je suis tenu de souhaiter et de travailler à développer le talent de chacun, de qui dois-je prendre plus de soins sinon de mon pays même ? »

C'est ce qu'il entendait réaliser, et c'est ce que les Vaudois n'ont pas compris.

# UN VAUDOIS FACE AUX BERNOIS



U PRINTEMPS 1549, Pierre Viret, alors doyen de la Classe de Lausanne, avait obtenu la convocation d'un synode des ministres du Pays de Vaud. Il s'agissait de considérer les intérêts généraux de l'Eglise, et l'assemblée se tint à Berne.

On imagine l'arrivée, dans la cité solennelle des bords de l'Aar, d'une centaine de prédicants, des Français en majorité, et même des Méridionaux. Pendant quatre jours, ils vont discuter, s'apostropher, ponctuant leurs discours de gestes spectaculaires, d'expressions vives, d'éclats de voix. Ils s'expriment en français, bien sûr, et il est probable qu'aucun d'entre eux ne parle l'allemand.

Viret se montre satisfait de ces journées :

« Nous avons fait l'expérience de la présence divine », annonce-t-il avec joie.

Eh ! bien, telle n'est pas l'impression de Haller, qui assistait à ces débats, sans les comprendre, il est vrai. Il n'y a vu que violence, disputes, gesticulations. Quelle différence avec le synode allemand qui s'était réuni la semaine précédente ! là, tout s'était passé tranquillement, posément, sans discours tumultueux et avec fruit.

« Ces Welches », constate-t-il, en dépit de la bienveillance qu'il leur accorde, « ils n'ont fait que s'entre-mordre ; c'est ce qu'ils nomment des censures fraternelles. »

« Il faut que cette race ait beaucoup plus que nous autres Germains la passion de se chamailler. Sans l'intervention des Conseillers présents, qui sait si l'on n'en serait pas venu aux mains ! »

Plus tard, Haller saisira mieux la différence de mentalité existant entre les deux races. Il comprendra la tournure d'esprit des pasteurs du Pays de Vaud, mais sans pouvoir éviter les malentendus et frottements dus à la diversité des langues et des tempéraments.

A quoi viennent s'ajouter les oppositions de doctrine touchant l'Eglise, les idées de Zwingli allant à l'encontre de celles de Calvin.

Tandis que le premier préconise l'idée de l'Eglise nationale, étroitement liée à la Cité, le second la veut libre de toute tutelle. Seule, elle prend les décisions concernant la vie spirituelle de ses fidèles.

On comprend que les Bernois aient totalement adopté les idées de Zwingli, non seulement à l'usage de leurs sujets de langue allemande, mais encore pour mieux tenir en main le Pays de Vaud. Ils dépassent même la conception de Zwingli et veulent une Eglise dont ils soient les maîtres.

Pierre Viret a subi fortement l'influence de Calvin, c'est vrai, mais de plus, il distingue le danger que court l'Eglise vaudoise dominée par LL. EE. Il lutte donc, et avec lui la Classe de Lausanne, pour faire triompher les idées calvinistes.

Quant aux Vaudois, tirillés entre deux doctrines, ils s'étaient mis à croire ce qui leur convenait et à se désintéresser de ces discussions, sauf une minorité qui s'échauffait quant à l'idée de la prédestination calviniste, discutant jusque dans les pintes la question de savoir si Dieu n'était pas l'auteur du mal.

Peu à peu, l'opposition bernoise se précise et la résistance de Viret et de ses collègues grandit.

Les Bernois leur imposent la liturgie et le catéchisme de Berne, traduits en français, excluant ainsi ceux de Genève. Ils décrètent la suppression des colloques, chers aux prédicants du Pays de Vaud, qui y voyaient un moyen d'harmoniser leurs idées.

« Ces Welches parlent trop ! », décident LL. EE.

Haller, bien qu'adversaire de ces réunions, sera presque ébranlé par Viret, plaidant leur raison d'être. Toutefois, s'il rend hommage à la droiture, la science et la piété du pasteur de Lausanne, il le tient aussi pour un « disputeur acharné et subtil ». Mais le point capital du litige entre Pierre Viret et Messieurs de Berne demeure la discipline ecclésiastique et la nature des Consistoires tels que LL. EE. les ont institués : des tribunaux de mœurs, non un organe de l'Eglise.

Or, selon les idées de Calvin, c'est à l'Eglise de juger ceux et celles qui peuvent s'approcher de la table sainte, à elle d'exclure de la communion le pécheur impénitent.

« Qu'est-ce que ces nouveautés calvinistes, proteste-t-on dans la cité des bords de l'Aar, sinon un retour au papisme, avec son pouvoir d'excommunication ? Les prédicants sont des hommes comme les autres ; ils peuvent se tromper. De quel droit s'érigeraient-ils en inquisiteurs, en juges du cœur de leurs paroissiens ? Que chacun agisse au plus près de sa conscience et se soumette au jugement de Dieu !

« En fait de Pape », rétorque Viret, qui voit la main mise de l'Etat sur l'Eglise, « au lieu d'en avoir un en longue robe, ils en veulent faire un en robe courte, qui sera bien plus à craindre que celui qu'ils condamnent tant. »

Dans ce conflit d'autorités, il y avait de part et d'autre des vérités et des faiblesses. Il est certain qu'il n'était pas propre à unir les Vaudois, à fortifier leur foi.

Pierre Viret en était conscient. Il savait aussi qu'une rupture paraissait inévitable, mais durant plusieurs années il en différa le terme, grâce à son esprit de conciliation.



# S E N T E N C E D ' E X I L



PARTIR de 1555, on sent approcher la crise finale. Pendant trois ans encore, Pierre Viret se débat dans les discussions et les procès, situation d'autant plus pénible que les soucis familiaux l'accablent. Le fils tant souhaité lui a été donné et bientôt enlevé. Il est au chevet

de son enfant mourant, lorsqu'il est en butte aux attaques les plus injustifiées.

Elles avaient eu pour point de départ une affaire se déroulant à Genève, où les Calvinistes avaient décidé d'accorder le droit de bourgeoisie à un grand nombre de réfugiés français, dont les convictions et le dévouement à Calvin ne faisaient aucun doute.

On comprend que ces nouveaux venus, parlant en maîtres, aient pu exaspérer certains vieux Genevois, que l'on taxa de libertins.

Il y eut émeutes, puis procès, et condamnations à mort. Si Calvin n'y avait pas pris une part officielle, l'opinion publique lui attribuait la responsabilité de cette répression impitoyable. Il en sortait vainqueur, mais non grandi.

A Lausanne, on devait ressentir tout particulièrement le contre-coup de ces événements, et le terme de « calviniste » y était alors considéré comme une injure. Peu importait aux Lausannois que les libertins aient eu en vue un intérêt per-

sonnel et politique, alors que leurs vainqueurs étaient poussés par leurs convictions religieuses : c'est aux premiers qu'allait la sympathie.

« Méfiez-vous », leur disaient ceux qui avaient pu échapper par la fuite au dernier supplice, « ne laissez pas les Français pénétrer dans votre ville, de peur qu'ils ne vous en chassent, comme ils nous ont chassés de la nôtre. »

Or, Viret, bien entendu, avait pris fait et cause pour Calvin. Lors d'une visite à Genève, il avait même visité les captifs en prison, et l'on prétendait qu'il avait voulu obtenir d'eux des aveux.

Cela lui attira des paroles insultantes, de la part de Berthelier, l'un des condamnés qui s'étaient échappé.

Viret hésite à en appeler à la justice. Il est tirailé entre des avis contraires.

« J'ai seulement le désir de rester dans le droit chemin », note-t-il, « mais comme, de part et d'autre, les suggestions qui me sont faites me paraissent excellentes, je ne sais pas bien ce qui serait le plus utile et le meilleur. »

Puis, las de tant de conflits, malade au point qu'on annoncera sa mort, il constate, non sans amertume :

« Je sais seulement une chose : quelque parti que je choisisse, je ne pourrai pas échapper aux reproches des hommes. »

Comme il fallait s'y attendre, la justice de Lausanne lui donna tort, le condamnant à déclarer Berthelier « homme de bien » et à lui faire réparation. Une deuxième sentence confirma la première. En revanche, le Conseil de Genève tint à témoigner sa sympathie au pasteur de Lausanne et lui fit envoyer vingt-cinq écus d'or. Ils furent d'autant plus les bienvenus que la situation financière était précaire à la cure de la Madeleine.

Ce procès perdu allait encourager les adversaires que Viret comptait parmi les Lausannois. Ces derniers vont s'acharner à causer sa perte. Ils entament un nouveau procès,

où le prédicant n'est plus l'accusateur, mais bien l'accusé. Il a contre lui la majorité des Conseillers, à commencer par l'ancien Abbé de la Confrérie des Enfants de Lausanne, dont la conduite licencieuse était notoire.

Ce procès-là devait être jugé par le Conseil de Berne. Il traîne, et l'on espère que les deux parties oublieront leurs griefs. Un jugement final, sans être défavorable au réformateur, ne le satisfait pas non plus.

« Je l'espérais plus équitable », remarque-t-il.

Mais plus que jamais le Pays de Vaud est devenu le champ clos où Calvinistes et Bernois s'affrontent.

Cette fois, Viret livre ce qu'il sait être un ultime combat et réclame le droit de n'admettre à la table de la Sainte Cène que ceux et celles qu'il juge dignes de s'en approcher. Pour ce faire, une sorte d'examen de conscience de ses paroissiens s'impose.

En février 1558, Viret écrit :

« Nous travaillons de toutes nos forces à organiser une discipline plus sérieuse dans l'Eglise, bien que nous nous heurtions à des adversaires. »

On a l'impression, tout d'abord, que des deux côtés, on cherche à éviter la rupture. Le Conseil de Berne reconnaît aux ministres le droit de citer devant le Consistoire les pécheurs scandaleux, et de les admonester. Toutefois seule l'autorité civile peut punir. Quant à l'examen de conscience souhaité, il est considéré n'étant ni « profitable ni nécessaire ».

Cette cité de Genève puritaine, religieuse, stricte dans la surveillance des mœurs et appliquant efficacement les censures ecclésiastiques, voilà ce que la plupart des pasteurs de la Classe de Lausanne présentent comme le modèle à suivre.

Pour le plus grand nombre de leurs paroissiens, c'est un épouvantail, quelque chose de contraire à leur nature. Alors, dans la lutte engagée, autant suivre les Bernois. Ce

sentiment demeure hésitant toutefois, car le Conseil de Lausanne redoute de perdre toute autorité au profit de LL. EE.

C'est alors que Viret et ses collègues, soutenus par les professeurs de l'Académie, s'enhardissent à demander davantage : les volontés s'affrontent. Une douzaine de membres du corps pastoral sont mandés à Berne. Ils se soumettent, Théodore de Bèze préfère s'en aller.

Pour Viret, le problème est plus douloureux que pour les pasteurs français. Lui, c'est son pays qu'il devrait quitter pour obéir à sa conscience, ce pays auquel il est si profondément attaché.

Il a l'impression d'être abandonné, incompris de ceux-là mêmes qui l'ont poussé à la lutte obstinée. Lorsque Bèze quitte Lausanne, Viret en éprouve une impression de trahison, ce qui lui vaut les reproches sévères de Calvin.

Pauvre Viret ! comme on le comprend, en l'occurrence.

Le dénouement se précipite, les pasteurs de Lausanne ayant refusé de distribuer la Cène le jour de Noël. Trop tard le Conseil des Deux-Cents veut s'interposer. Messieurs de Berne menacent les Lausannois de les priver de tous leurs privilèges, s'ils cèdent à la demande de Viret et de ses collègues.

On délibère encore hâtivement, pour essayer d'éviter la catastrophe.

« La dernière chose à faire », écrivent à Viret ses collègues de Bâle et de Zurich, « serait d'abandonner ton Eglise. »

En fin janvier, la sentence est rendue, à Berne. Viret, Valier et le diacre Banc sont destitués. Incarcérés au château Saint-Maire, puis relâchés, ils sont condamnés à l'exil. Pierre Viret constate simplement :

« J'ai fait ce que j'ai pu. »

Il quitte sa terre natale au début de mars 1559, suivi bientôt par une quarantaine de pasteurs, de professeurs et de régents du Collège, Français pour la plupart, qui gagnent à leur tour Genève.

# DE GENÈVE A MONTPELLIER



EPENDANT, Pierre Viret n'était pas en peine quant à son avenir. Il ne manquait pas de lieux prêts à l'accueillir, lui et sa famille. Non seulement Genève l'appelle avec joie, mais les Neuchâtelois souhaitent le posséder à nouveau. Enfin Farel voudrait le voir se rendre à Metz.

Avec sa santé délabrée, Viret ne pouvait songer à affronter un climat trop rude. Quant à Neuchâtel, le gouverneur d'alors étant bernois, mieux valait ne pas l'aborder. Il tenait déjà en réserve une liste de mots à ne pas prononcer, si Viret répondait favorablement à la demande de ses anciens paroissiens.

Donc, c'est à Genève qu'il se rend avec femme et filles. Ils y débarquent, chaleureusement reçus par de nombreux amis.

Viret est admis en qualité de ministre. On lui offrira même la bourgeoisie d'honneur de la ville, le jour où elle fut décernée à Calvin.

Dès son arrivée, Viret monte en chaire, et prêche sur Esaïe 65. Nous possédons le texte de quatre sermons prêchés en mars 1559.

Il nous paraît, aujourd'hui, que ses sermons eussent gagné à être raccourcis, plus condensés. Eh ! bien, ses audi-

teurs n'en jugeaient pas ainsi; ils étaient si bien conquis par ses discours harmonieux, par les images originales qui les colorent, qu'ils étaient « comme suspendus à ses lèvres et les eussent voulu plus longs encore ».

La création de l'Académie de Genève devait aussi grandement occuper Pierre Viret. On peut dire que celle-ci a bénéficié largement des expériences des professeurs de Lausanne, dont la démission collective fournit à Calvin les hommes nécessaires. Viret s'y intéresse dès son arrivée et Théodore de Bèze en est le premier recteur.

Ainsi pendant trois années, le réformateur vaudois déploie son activité habituelle. On pourrait croire qu'il va achever sa vie au pied du Salève.

« Mais », remarque-t-il, « le Seigneur m'a fait connaître par expérience que ce n'est pas aux ministres de choisir les lieux, ni d'aller où bon leur semblera, mais là où il lui plaira de les envoyer. »

« De ma part, je ne comptais pas sortir de mon pays natal pour aller ailleurs prêcher l'Évangile, mais le Seigneur m'en a comme arraché par les cheveux. »

Comment va-t-il être amené à prendre la route de France ?

Il y a son état de santé, tout d'abord.

En avril 1561, il se sentira si malade qu'il fera appel à un notaire pour lui dicter ses dernières volontés. Le Conseil de la Ville vote un subside pour lui assurer tous les soins nécessaires. On va jusqu'à interdire toute occupation bruyante sur la terrasse de la Treille, proche de son habitation.

Il se remet pourtant, mais c'est un Viret décharné, débilité; et les médecins redoutent pour lui l'hiver et la bise de Genève. Ils lui conseillent le Midi.

Or, au cours de ces trois années, d'importants changements ont eu lieu au royaume de France : Henri II est mort. Son fils aîné, François II, n'a connu qu'un règne éphémère.

Charles IX lui a succédé, tout jeune encore, sous la tutelle de sa mère, Catherine de Médicis.

Cette dernière voit la jeunesse du roi menacée à la fois par les Guise, qui dissimulent leur ambition personnelle sous le couvert de leur foi catholique, et par les protestants, les Huguenots, comme on les appelle désormais, dont le nombre s'est considérablement accru. Ils se sont organisés en un parti, prêts à accepter une guerre civile.

Entre ces deux extrêmes se trouvent des modérés, représentés par l'amiral de Coligny, désireux de faire triompher l'Évangile par la persuasion, non par la force.

La régente louvoie, elle tente d'équilibrer les forces en présence, pour maintenir son fils sur le trône. Elle fait entrer au Conseil le premier prince du sang, Antoine de Bourbon, roi de Navarre. Les Guise sont ainsi contrecarrés.

Le chancelier, Michel de l'Hôpital, prononce des paroles de conciliation :

« Otons ces mots diaboliques, Luthériens, Huguenots, Papistes. Ne changeons pas le nom de chrétiens. »

On commence à parler de liberté de conscience. Toutefois, si un édit royal, au début de janvier 1562, autorise les réformés à se réunir, ils ne le peuvent que hors les murs des villes. Ceux qui ont dû fuir la France, pour rester fidèles à leur foi, sont autorisés à y rentrer librement.

Ces événements ont été suivis avec le plus grand intérêt à Genève. Va-t-on vraiment pouvoir organiser les églises protestantes de France ? Le Midi, particulièrement, réclame des renforts. Ainsi donc, les médecins et les fidèles s'accordent pour entraîner Viret loin des lieux accoutumés.

Ses amis s'en inquiètent. Ils songent pour lui à un séjour de convalescence à Orbe. (Il pourrait y résider, admet-on à Berne, mais non y prêcher.) S'ils essaient de le retenir au pays, c'est qu'il leur est précieux, et les risques de France

encore grands. Mais il a entendu à nouveau un appel. Sa décision est prise.

A la fin de septembre 1561 il prend congé du Conseil de Genève et quitte la ville, seul apparemment. Après avoir failli mourir à Lyon, il parvient à Nîmes le 6 octobre. On l'y reçoit avec enthousiasme, « comme un ange qui aurait été envoyé du ciel », remarque-t-il. Mais il n'est plus, comme il dit, « qu'une anatomie sèche et couverte de peau ».

C'est au point que même des catholiques se laissent émouvoir, disant : « Qu'est venu faire ce pource homme en ce pays ? N'y est-il venu que pour y mourir ? ».

Lorsque Viret monte en chaire pour la première fois, plus d'un se dit qu'il va défaillir et n'achèvera pas son sermon.

Mais la voix de Pierre Viret se fait entendre; le charme de sa parole opère, elle attire et retient.

Son succès va grandissant. Il prêche non seulement le dimanche, mais tous les mercredis. En outre, il donne des leçons de théologie et voit s'accroître le nombre de ses étudiants. Il apaise des rivalités, tente de prévenir des manifestations hostiles aux catholiques.

Cependant, les Huguenots de Nîmes se sont emparés de toutes les églises. La veille de Noël, Viret prêche dans la cathédrale en présence d'une immense multitude, où l'on discerne les Consuls de la Ville, des officiers royaux, des gentilshommes et leurs familles.

Néanmoins, lorsqu'un édit royal ordonne aux réformés la restitution des églises, c'est Viret qui exhorte les fidèles à se conformer docilement aux ordres du roi. Le 15 janvier 1562, il s'adresse ainsi aux églises du Languedoc :

« Puisque il a été arrêté », leur écrit-il, « qu'il faut rendre les temples et les armes, nous n'y pouvons contrevenir sans désobéir à Dieu et sans être tenus pour des mutins, séditieux et rebelles, sans inviter le roi à user de force et

de rigueur contre nous. Ce n'est d'ailleurs qu'un accessoire, puisqu'il ne nous est pas défendu de nous assembler.»

Le comte de Crussol, nommé par le roi pour pacifier les troubles du Midi, fut très frappé par ces paroles. Il eut un entretien avec le pasteur vaudois à Villeneuve-lès-Avignon et, sur son désir, Viret prêcha en sa présence, devant les gentilshommes de sa suite et toute une foule.

Il est certain que son influence se répand. On parle de lui non seulement dans le Midi, mais même à Paris. Des quatre points cardinaux du royaume, les demandes affluent. A Nîmes, on entend le garder, à Genève, on attend son retour, Montpellier, Montauban, Orléans le réclament. Il y a même des Huguenots convaincus que Viret serait capable de réformer Paris !

Après un important synode des églises du Bas-Languedoc, tenu à Nîmes, sous sa présidence, Pierre Viret s'en va vers Montpellier. C'est une vieille cité, dont la Faculté de médecine est fameuse en Europe, elle eut Rabelais comme étudiant; plusieurs de ses professeurs sont protestants déclarés. Plus tard, de nombreux Vaudois y feront leurs études médicales.

Le site de cette ville, bâtie sur une colline, du sommet de laquelle on aperçoit au loin la ligne de la Méditerranée, n'est pas sans analogie avec Lausanne. Viret semble s'y plaire. Il y prêche, il est écouté.

Là encore, son esprit apaisant agit. Les réformés, presque en majorité dans la place, s'étaient emparés de trois églises. Des foules accourent pour l'entendre. A quel point la cité entend honorer le pasteur vaudois, voici qui le montre : le Consul vient le chercher à son domicile, les jours de culte, et l'escorte, à la tête de quelques hallebardiers. Mais dès que le fameux « édit de janvier » est publié à Montpellier, Viret célèbre le culte dans les fossés de la ville, hors des murs.

La Faculté de médecine compte des maîtres distingués. Ils s'intéressent au cas du pasteur, lui donnent des soins. Le traitement paraît avoir été efficace. Viret s'en loue et remarque aussi leur désintéressement. Si on l'a bien soigné, sans rien omettre ni épargner, ce ne fut ni pour or, ni pour argent.

Tandis que le réformateur poursuit ses efforts de conciliation, le massacre de Vassy ouvre l'ère des luttes fratricides. Menacés, éconduits lorsqu'ils demandent justice au roi, les Huguenots s'organisent en vue de la guerre. Si le roi de Navarre les abandonne, en revanche ils peuvent se grouper autour de son frère, le prince de Condé, et de l'amiral de Coligny. Théodore de Bèze, qui vient de participer au colloque de Poissy, les seconde vaillamment. La ville d'Orléans, conquise, devient le quartier général des Réformés.

Ces événements empêchent Viret de poursuivre son voyage vers Montauban et Toulouse, cela d'autant plus qu'il reçoit des messages pressants de Lyon, où on le réclame.

Après trois mois passés à Montpellier, il s'achemine à nouveau vers Nîmes et remonte la vallée du Rhône. Voyage fertile en émotions; il faut parcourir des régions où la guerre civile bat son plein.

Tandis qu'il traverse Valence, voici qu'on vient d'y arrêter un père Jésuite, acharné à la perte des Huguenots. Son compte est bon et on va le pendre, lorsque Viret s'interpose :

« Ne vous vengez pas », s'écrie-t-il, « à Dieu seul appartient la justice. »

S'approchant du condamné, il l'embrasse et obtient sa grâce.

Enfin, le 13 juin 1562, ayant beaucoup agi et parcouru bien des lieues, le réformateur se retrouve à Lyon.



## PARMI LES ASSIÉGÉS DE LYON

**L'**ANTIQUE cité était alors aux mains des Huguenots, mais la situation restait précaire. Les réformés, venus du Dauphiné au secours de leurs coreligionnaires, n'entendaient pas se soustraire à l'autorité du roi. Ils affirmaient avoir occupé la ville afin de l'arracher aux Guises, pour y maintenir « l'honneur de Dieu et conserver l'intégrité du royaume ».

Toutefois, c'est œil pour œil, dent pour dent, alors en France : il y a des excès, des exécutions, des vengeances. A Lyon, des églises catholiques sont pillées. Un ordre assez surprenant prononce que la messe ne sera plus célébrée, mais que chacun demeure libre du choix de sa religion.

L'ambiance est donc très troublée, lorsque Viret y parvient. Il se met à prêcher. C'est un improvisateur : on l'écoute avec plaisir.

Parlant en plein air, il arrête des passants qui n'avaient nullement l'intention de l'entendre. Séduits par sa verve,

son charme, ils s'approchent, puis demeurent là, comme envoûtés par lui, jusqu'à la fin du sermon.

A peine est-il dans la place depuis une semaine, que déjà les Lyonnais entament des négociations pour le conserver parmi eux. « Que Genève leur laisse Pierre Viret encore deux mois ! »

Le réformateur vaudois est donc là, lorsqu'en juillet, Monsieur de Soubise, mandaté par Condé, vient prendre le commandement de Lyon. C'est un homme calme, énergique, qui fera preuve d'une modération remarquable.

Aussitôt, il organise la défense de la ville assiégée par Tavannes et le duc de Nemours, fidèle lieutenant des Guise.

La place est pleine de soldats, les bouches à nourrir sont nombreuses. Comment va-t-on faire, se demande avec angoisse la population ? Dans cette atmosphère lourde, il semble que les défauts du tempérament vaudois se transforment en qualités bienfaisantes et efficaces :

N'allons pas si vite. On a le temps. Pas de mesures extrêmes !

Pierre Viret est là, calme, exerçant un ascendant extraordinaire sur la troupe, les Lyonnais, le gouverneur.

« Nous retirons plus d'aide et de secours de lui que de toute notre armée », affirment les Conseillers de la cité, et ceux de l'Eglise renchérisent :

« Sans sa présence, nous ne serions plus maîtres de nos soldats. »

Cependant la situation s'aggrave. Les vivres commencent à manquer. Selon l'usage, on va sacrifier les bouches inutiles. Il y a dans la ville environ sept mille non-combattants : femmes, enfants, vieillards ; ils seront mis hors des murs.

Hors des murs ! On sait ce que cela signifie : la mort, tout simplement ; car ce ne sont pas les assaillants qui en prendront soin. Viret ne peut admettre cette terrible décision.

« Mais c'est une pitié de conduire ces pauvres gens à la boucherie ! »

« Je le sais », répond Soubise, « et le cœur m'en saigne. Mais, Monsieur Viret, nous n'avons plus que pour quinze jours de vivres, et c'est mon devoir d'agir ainsi. Si je ne le fais, j'en serai blâmé, et l'on dira que je ne sais pas mon métier. »

« Je sais que c'est là ce qu'exige le droit de la guerre », reprend Viret, « mais cette guerre n'est pas comme les autres. Tous, même le plus pauvre y est intéressé, car nous combattons pour la liberté de nos consciences. Je vous supplie donc, au nom de Dieu, de ne pas faire cela. J'ai ferme foi qu'Il nous secourra par un autre moyen. »

« Je risque donc ma réputation s'il advient du malheur », s'écrie alors Soubise, « et que l'on puisse dire de moi : il n'a pas accompli son devoir de capitaine; mais sur votre parole je le ferai, car je suis assuré que Dieu le bénira. »

Personne ne fut mis hors de Lyon, et l'on échappa à la catastrophe.

A la fin d'août, les Lyonnais ne peuvent se résigner à voir partir le réformateur : Qu'on le leur laisse trois mois encore ! Viret souhaiterait, oh ! combien, revoir sa famille, dont il est séparé depuis près d'une année. Et puis décidément le climat de Lyon ne lui est pas favorable. Il est atteint d'une sorte de paralysie des jambes. Cependant, lui-même appuie la demande que le Conseil de Lyon adresse à celui de Genève, car sa présence en ces lieux lui semble nécessaire.

Dans les deux armées qui s'affrontent aux alentours, il y a des Suisses. Les volontaires de Berne, Neuchâtel et Valais ont répondu à l'appel lancé par le prince de Condé. En passant par Genève, ils se sont vus renforcés par un corps de cavalerie, commandé par le Genevois Louis Franc.

Pendant deux mois, ces derniers ont protégé Lyon. Or, le roi de France vient de sommer Berne de retirer ces troupes. Au même moment, le parti catholique s'empare de Mâcon;

c'est la panique à Lyon. Les Huguenots songent à quitter la ville, pour se réfugier à Genève.

Viret — ce ne serait que juste — pourrait profiter du départ de Louis Franc et de sa troupe, pour se joindre à eux et regagner Genève en toute sécurité, cela d'autant plus qu'il en reçoit de pressants appels, presque des ordres.

« Mon départ », répond-il aux Genevois, « épouvanterait davantage ceux qui tremblent déjà de peur et ferait perdre courage à ceux qui en détiennent encore un peu. »

C'est vrai ! Comment ce malade, qui a peine à se traîner, a-t-il une pareille autorité ? Comment est-il possible que sa seule présence rassure, tranquillise ? Lui-même l'ignore et remarque modestement :

« Je ne sais si Dieu se sert de moi autant qu'on me le veut faire accroire ! »

Pourtant, Monsieur de Soubise en est convaincu :

« Beaucoup de personnes, qui n'avaient pas le cœur très ferme, se sont rassurées, et beaucoup qui seraient parties de Lyon, voyant qu'il demeurerait, se sont résolues à demeurer aussi. »

Néanmoins, à l'entrée de l'hiver, Genève est presque dépourvue de pasteurs. Car Théodore de Bèze est toujours en France, attaché à l'armée protestante. Derechef, le Conseil de la ville réclame Viret. Mais les brouillards de Lyon ont produit leur effet.

« L'hiver m'est toujours merveilleusement contraire », remarque Viret, avec son humour habituel.

Il est malade, mais cela ne l'empêche pas de poursuivre sa tâche. Plus que jamais, on a besoin de son calme, de sa sérénité. Les Huguenots ont échoué devant Paris, Condé est prisonnier. Le duc de Nemours assiège toujours Lyon, que Soubise défend avec une étonnante habileté.

Une nouvelle année commence. Dès janvier 1563, les échevins de Lyon écrivent à Genève :

« Laissez-nous Pierre Viret ! Laissez-le nous définitivement ! Sa présence est grandement requise. N'eussent été ses prédications et le respect que chacun lui porte, nos soldats auraient été portés à tous les débordements et tous nos concitoyens contraints de quitter la ville. »

Viret paraît les appuyer. Il ne peut plus, allègue-t-il, être que pasteur en retraite. Sa santé est si misérable que contracter un engagement ne serait pas honnête.

Lorsque le mois de mai ramène les beaux jours, la pacification d'Amboise a été signée. On peut à nouveau voyager. Viret regagne momentanément Genève, mais les médecins sont unanimes : il devra passer le reste de ses jours en pays plus chaud, tout au moins l'hiver.

« Ainsi donc », déclare le malade, « je séjournerai à Lyon à la belle saison, puis je prendrai le chemin du Languedoc, à l'automne. »

Le Conseil de Genève ne peut que s'incliner devant cette décision. Amicalement, la ville lui offre un souper, auquel participe Théodore de Bèze, revenu de France.

Pierre Viret se hâte de régler ses affaires privées. Il remet à son frère Antoine sa part de l'héritage paternel : terres et maison. Comme bourgeois de Genève, il obtient que sa famille puisse continuer à résider dans la maison qu'elle occupe, en attendant de le rejoindre à Lyon.

Le mois de mai n'est pas écoulé que déjà il se met en route sous bonne escorte. On l'attend pour la Pentecôte. Ainsi Viret quitte les bords du Léman, sans savoir qu'il ne reverra plus le pays de ses pères. Il regagne son poste de combat.





L RETROUVE Lyon, la grande ville où Catholiques et Huguenots se méfient les uns des autres. La messe y est à nouveau autorisée. En excellents termes avec Monsieur de Sault, le gouverneur de la ville, Pierre Viret poursuit une œuvre de conciliation d'autant

plus méritoire que les temps n'y sont pas propices. Il souhaite certes le triomphe de la Réforme, mais sans éclats, ni contrainte.

« Il a plu à Dieu que nous revenions à ce mélange de religion », remarque-t-il, « mais nous avons bonne espérance qu'il fera tourner le tout à sa plus grande gloire, pourvu que les nôtres sachent se contenir en toute modestie, comme nous les en exhortons tous les jours. »

Sa santé raffermie lui permet à nouveau d'agir, et il ne s'en prive pas, prêchant, écrivant, composant. Et voici qu'on le charge de présider le Synode national des Eglises réformées.

Il s'efforce de servir la Cause, sans froisser les catholiques qui pourraient lire ses écrits. C'est alors qu'il écrit ces mots : « Il sera bon que nous attrempions tellement nos plumes qu'elles ne soient point piquantes et poignantes, mais le plus modérées qu'il se pourra faire, sauf le droit de la vérité. »

Lorsqu'on réédite certaines de ses œuvres, il en modifie certaines expressions, les mots de « papistes » et « papisterie »

en sont bannis et remplacés par « l'Eglise romaine », et « ceux de l'Eglise romaine ».

Alors que dans maints pays on s'entre-tue au nom du Christ, que les conversions sont imposées sous la menace, Pierre Viret, le Vaudois d'Orbe, possède assez d'autorité pour déclarer :

« La foi et la religion ne peuvent être forcées. Il faut qu'elles procèdent d'un cœur franc et entier, lequel les hommes ne peuvent donner, mais le seul Dieu. »

« Si on veut contraindre un homme à suivre une religion à laquelle il n'a point son cœur et affection, c'est temps perdu. On pourra par ce moyen faire des hypocrites, mais jamais de bons chrétiens. »

Ne voulant laisser place à aucune équivoque, il insiste :

« Je ne condamne pas seulement ceux qui veulent contraindre nos fidèles à suivre par force la fausse religion à laquelle ils ont renoncé, mais ceux-là qui veulent contraindre ceux qui s'appellent catholiques, voire même les Juifs et les Turcs, à faire profession de la vraie religion dont ils ne sont pas instruits. »

« A cette cause, il vaut mieux remettre chacun entre les mains de Dieu. »

« Quoique les ennemis de l'Évangile fassent, il faut les gagner par bonnes doctrines et bons exemples, jusqu'à ce que Dieu leur fasse la grâce de leur changer le cœur. »

Viret a maintenant la joie d'avoir sa famille avec lui, et l'année 1563 s'écoule sans qu'il ait quitté Lyon où tant d'occupations l'absorbent. Il a fallu rendre les églises aux catholiques, mais les Huguenots s'empressent de construire des temples, à commencer par celui du Paradis, dont une peinture nous a conservé l'image. Le réformateur se réjouit de tant de zèle, de courage, de désintéressement.

Le printemps 1564 est marqué par une double menace : la peste et l'entrée à Lyon du jeune roi Charles IX, de la

reine-mère, Catherine de Médicis, et de la cour. On espère un instant que l'épidémie meurtrière neutralisera le danger de cette inquiétante visite.

Le roi fait premièrement son entrée à Mâcon et s'y montre catégorique à l'égard des Réformés : pas de culte public, aussi longtemps que le roi y réside. C'est donc avec anxiété que ceux de Lyon attendent sa venue.

En grande pompe, la suite du roi descend la Saône et débarque, reçue fastueusement par les Lyonnais, selon l'usage.

Théodore de Bèze, qui redoute ce qui s'en suivra, écrit à Haller :

« Un lourd fardeau pèse sur les épaules de notre cher Viret. Recommande-le au Seigneur, afin qu'il puisse se surpasser lui-même. »

Il est vrai que ce passage représentait pour le Réformateur vaudois un surcroît de responsabilités, mais il lui permit aussi une intéressante rencontre, celle de Jeanne d'Albret qui fait partie du cortège royal.

Veuve depuis deux ans, la reine de Navarre est désormais maîtresse de ses actes, elle est régente en Béarn, pendant la minorité du futur Henri IV. Ferme dans ses convictions, elle s'est déclarée pour l'Évangile et va organiser l'Église réformée dans son royaume, en instituant un régime de tolérance relative.

Bien que rien ne le prouve, on peut être assuré qu'elle rencontra le pasteur de Lyon dont l'influence était si grande.

Mais la cour ne tarde pas à s'éloigner : une demoiselle d'honneur de Catherine de Médicis étant tombée malade, on s'empresse de plier bagages, par crainte du fléau. Aussitôt les prêches sont repris, mais Viret est terriblement las.

Au début de l'année 1565, la situation des Réformés de Lyon empire. Sault, jugé trop bien disposé pour eux, a été remplacé par un autre gouverneur. Sur douze échevins, un décret précise que sept seront de la religion romaine. Et

les catholiques mettront tout en œuvre pour se débarrasser du réformateur, dont l'autorité tranquille les gêne fort.

On l'a cru mort, et il en est qui triomphent bruyamment. Une fois de plus, le voilà rétabli. Alors on lui donne l'ordre de vider les lieux dans les huit jours, avec son collègue Chaillet, de Neuchâtel. On fait valoir contre eux un édit de 1563, qui interdit aux Réformés d'avoir des ministres nés hors du royaume.

Viret proteste, et les juges hésitent; mais le tribunal finalement passe outre à son appel. L'expulsion est maintenue. Pierre Viret quitte alors la salle en disant simplement :

« Eh ! bien, Messieurs, Dieu y pourvoira. »

De plusieurs côtés on tente de fléchir le roi, qui avait paru bien disposé à l'égard de Viret, lors de son passage à Lyon. Le Conseil de Genève lui écrit, s'étonnant que l'édit de 1563 soit applicable à des hommes qui résidaient en France auparavant. Messieurs de Berne eux-mêmes interviennent en faveur de leur sujet, et députent Rodolphe d'Erlach, à Lyon et à Paris.

Les autorités locales seraient prêtes à céder, mais ni Charles IX ni sa mère ne se laissent fléchir. On prie les Suisses de ne pas se mêler des affaires du royaume de France. Le conseiller bernois rentre déçu, et Pierre Viret, pour la seconde fois, reprend le chemin de l'exil.



# A LA TÊTE D'UNE ÉGLISE



ESORMAIS, Viret doit cheminer seul, sans ses compagnons : Calvin est mort au printemps 1564, et voici que parvient en France la nouvelle du décès de Farel.

Evidemment, tant à Genève qu'à Neuchâtel, on fait appel à Viret pour combler les vides. Mais son état de santé lui interdit d'y répondre affirmativement. Pourchassé de lieu en lieu, partout cependant, il rencontre de la sympathie, des secours. On a l'impression que, libre de toute attache, il se « surpasse lui-même », selon l'expression de Théodore de Bèze.

Il réside quelque temps à Orange, cité appartenant au célèbre Guillaume de Nassau, dit le Taciturne, mais là encore il est menacé.

On le revoit à Montpellier, en 1566. En dépit des amis qu'il compte dans la ville, il en est délogé.

Ne trouvera-t-il pas « un lieu où reposer sa tête » ?

C'est alors qu'une porte s'ouvre toute grande devant lui : celle du Béarn. Jeanne d'Albret, qui sait ce qu'il vaut, l'y appelle. Il vient donc s'installer à Pau, dans les premiers jours de mars 1567, avec sa femme et sa fille Jeanne, la seule qui reste à ses côtés, car Marie s'est mariée, en 1565, avec un marchand du Dauphiné.

Le climat des Pyrénées convient à Pierre Viret; il est sensible aussi à la beauté du paysage qui l'entoure. Quelques semaines après son arrivée, voici qu'il préside le synode annuel du Béarn, auquel Jeanne d'Albret assiste avec son fils Henri, le jeune roi de Navarre.

On y débat entre autres la question de savoir si Viret enseignera au collègue d'Orthez, « pour donner de la réputation à cet établissement ». Mais telle n'est pas l'intention de la souveraine : Viret continuera à résider à Pau, où il jouera un rôle de premier plan, ayant toute autorité sur les Eglises réformées du Béarn.

Cette fois, il peut agir en pleine liberté et donner toute sa mesure. Le manuscrit des « Actes des Synodes du Béarn », retrouvé en 1922, met en lumière l'immense activité de ces dernières années de Pierre Viret et la diversité des tâches qu'on lui a confiées.

On lui doit, par exemple, d'avoir encouragé la reine à faire traduire les Psaumes en langue béarnaise, traduction qui demeure un des plus anciens et purs chefs-d'œuvre de la langue du pays.

L'œuvre principale à laquelle il travaille est un « Traité de la distinction de la jurisprudence civile et ecclésiastique », d'autant plus important que la Réformation en Béarn était encore à ses débuts. (Cet écrit ne nous est malheureusement pas parvenu.)

Pierre Viret a eu l'occasion de recevoir de nombreuses informations venant de diverses régions de la France, et redoute pour l'Eglise nouvelle une dure étape. Il institue donc la discipline stricte à laquelle les Huguenots devront se plier, s'ils veulent pouvoir résister à l'assaut qui se prépare. En outre, il se préoccupe des finances des églises. En 1568, lors d'un nouveau synode, se déroulant sous sa présidence, on constate que son autorité, encore grandie, s'étend même au domaine politique.

A-t-il prévu la fin des Valois et les chances qu'aurait le roi de Navarre de devenir Henri IV de France ? A-t-il donné là-dessus d'utiles avis à sa mère ? Cette dernière, les documents le prouvent, a des entretiens avec le réformateur vaudois ; elle l'écoute, elle subit son influence. Il est donc très possible que ce soit lui qui ait poussé la souveraine à se placer à la tête des Réformés. En 1568 elle part pour la Rochelle, avec son fils qu'elle présente à l'armée huguenote. Jeanne d'Albret s'éloigne à jamais de son Béarn, mais contre-carre par là-même les intrigues de Catherine de Médicis.

On voit donc que la charge de Pierre Viret dépasse largement celle d'un premier pasteur. Si l'on veut en prendre la mesure en la monnayant, disons qu'un pasteur touchait alors en Béarn 250 livres par an, s'il était célibataire, et 300 livres, s'il était marié. Viret, lui, reçoit des appointements annuels de 800 livres.

Cependant, le danger plane sur le petit royaume, qui bientôt sera envahi par les troupes du vicomte de Terride, homme implacable, chargé de l'occuper au nom du duc d'Anjou, le futur Henri III. Toutes les villes sont contraintes de lui ouvrir leurs portes. En vain tente-t-on d'obtenir que les Réformés et leurs ministres ne soient ni pillés, ni molestés : une clause particulière vise ces derniers.

A Pau, ils sont enfermés dans la salle du château, en attendant le bon plaisir du roi de France. Parmi eux se trouve Pierre Viret.

Mille fois, dit un historien du temps, les envahisseurs avaient juré sa mort et l'opprobre de sa famille ; cependant il émane de lui une telle autorité que même Terride lui fait l'honneur d'une visite.

On assiste à des massacres dans tout le pays. A Pau, le pasteur Michel Vigneau est pendu ; onze autres ministres sont tués. Si Viret en réchappe, c'est qu'on le considère comme un otage de prix.

Tranquille, il exhorte et soutient les condamnés, forçant l'admiration du geôlier, le « sinistre » sieur de Peyre, qui gouverne provisoirement la capitale.

De la Rochelle, Jeanne d'Albret va riposter. Elle charge le comte de Montgommery, un des meilleurs chefs du parti protestant, de reconquérir ses états, ce qu'il réussit à faire en un temps record. La campagne militaire, une campagne sensationnelle, a duré moins de trois semaines.

La ville de Pau est délivrée. Le 22 août 1569, un service d'actions de grâces est célébré dans l'église Saint-Martin. On imagine facilement avec quel élan, quelle émotion Pierre Viret le préside, prenant pour texte : « Notre âme s'est échappée, comme l'oiseau s'est envolé du filet de l'oiseleur » (Ps. 124).

En l'absence de la souveraine et de son fils, il faut tout réorganiser dans un pays dévasté, redresser les églises, restaurer la discipline et régler toutes sortes de cas difficiles. Viret prépare rapidement un nouveau synode, qui s'ouvre deux mois plus tard, à Lescar. Il le préside, en dépit de sa santé.

Dans l'été de l'année suivante, un autre synode se réunit sous sa présidence, toujours à Lescar. Cette fois, il s'agit du dernier auquel il ait pris part.

Tout au long de sa vie, Pierre Viret a vu la mort de près. Il a donc l'habitude de l'envisager, et le fait paisiblement.

Dans les premiers jours de novembre 1570, il dicte à nouveau son testament, en présence des plus hautes autorités du pays. Le notaire de Pau le rédige en langue béarnaise.

Quelques mois plus tard, au moment où Viret s'apprêtait, une fois de plus, à partir en voyage, pour aller à la Rochelle où devait se tenir le synode des Eglises réformées de France, Dieu l'appelle pour un autre voyage, le dernier. La mort le prend à l'improviste, à la fin de février 1571.

C'est à Pau qu'il avait passé les dernières années de sa vie; c'est là qu'il est mort. Sa veuve, Sébastienne, demeura un certain temps en cette ville, bénéficiant d'une pension. Et c'est là que sa fille Jeanne épouse, le 29 août 1572, un Urbigène. (On se demande dans quel coin des Pyrénées elle l'a déniché!) Il s'agit de Daniel de Vile, fils de Mathieu d'Orbe, « en le pays d'Allemagne et seigneurie de Berne et de Fribourg », déclare le contrat.

Ainsi donc, on peut être certain que la dépouille de celui qui demeure notre Pierre Viret, fut inhumée à Pau. Cependant, son prestige est demeuré tel en Béarn qu'une tradition y est née : Viret reposerait à Orthez, dans la sépulture des rois de Navarre. Belle légende pour un Vaudois !



# VOICI QU'ON APPREND SA MORT



NTRE les grandes pertes que j'ai faites durant et depuis les dernières guerres », écrit Jeanne d'Albret à Messieurs de Genève, « je mets au premier lieu la perte de Monsieur Viret que Dieu a retiré à soi ». La nouvelle va se propager de ville en ville, suscitant des regrets dans

tous les milieux réformés. Elle parvient dans les terres de LL. EE., jusqu'à la ville natale du réformateur.

Le magistrat bernois Zurkinden s'en montre profondément affecté.

« J'ai appris, à n'en pouvoir douter », écrit-t-il à Théodore de Bèze, « la mort, ou plutôt le glorieux passage à l'immortalité de ce pieux Viret que j'aimais de toutes les tendresses de mon âme, et j'ai pleuré, non sur ce frère affranchi désormais des misères d'ici-bas, mais sur l'Eglise, privée d'un tel serviteur. »

Serviteur de l'Eglise, certes, mais serviteur aussi de son pays natal, auquel il songea jusqu'à ses derniers jours. N'a-t-il pas écrit de Pau à Claude de Praroman, élu bourgmestre de Lausanne, en 1567 :

« Mon absence m'empêche de pouvoir m'employer pour votre Eglise et république comme je le voudrais faire, si j'en avais les moyens. Je vous prie donc, de grande affection, que vous la considérez toujours comme la chose la plus

précieuse que vous ayez en ce monde, considérant qu'en travaillant pour elle, et lui procurant honneur et profit, vous servez Dieu et travaillez non seulement pour ceux qui vivent à présent, mais aussi pour ceux qui vous succéderont. »

Pierre Viret est mort. A Orbe, Pierrefleur consigne le fait dans son livre. Lui, le fervent catholique, écrit avec un respect mêlé de fierté :

« Pierre Viret, ayant partout grand crédit et autorité, est mort à Pau, le plus aimé et avancé des gens et grands seigneurs de sa religion. »

Un siècle plus tard, le nom de Viret n'était pas oublié :

« Luther, Viret, Bèze et Calvin

Ont renversé l'Esprit divin »,

fredonnaient les catholiques au temps du Roi-Soleil.

En Suisse romande, les noms de Farel, Viret, Calvin et Bèze sont liés inséparablement.

Bèze, le plus jeune des quatre, est demeuré le dernier. Songeant au passé, à ses compagnons de lutte, à la trace qu'ils ont laissée, il écrit :

« Les gens de France ont admiré Calvin, parce que personne n'enseigna plus doctement. Ils ont admiré Farel, parce que personne ne tonna plus fortement; mais ils admirent encore Viret répandant son miel, parce que personne ne parla plus suavement. »



## TABLE DES CHAPITRES

Avant-propos . . . . .	7
Enfance et jeunesse . . . . .	9
Les foudres de Farel . . . . .	15
Un prédicant de vingt ans . . . . .	19
Nouveaux appels: Viret face à Lausanne . . . . .	23
La Dispute de Lausanne . . . . .	27
Mariage . . . . .	31
Entre Berne, Calvin et les Genevois . . . . .	35
Une journée comme tant d'autres . . . . .	39
Temps de deuil . . . . .	43
En famille . . . . .	47
Les dons de Dieu . . . . .	51
Parmi les étudiants de l'Académie . . . . .	55
Par monts et par vaux . . . . .	59
Un Vaudois face aux Vaudois . . . . .	63
Un Vaudois face aux Bernois . . . . .	67
Sentence d'exil . . . . .	71
De Genève à Montpellier . . . . .	75
Parmi les assiégés de Lyon . . . . .	81
Nouvel exil . . . . .	87
A la tête d'une église . . . . .	91
Voici qu'on apprend sa mort . . . . .	97

## PLANCHES HORS TEXTE

### *Pierre Viret*

Gravure sur cuivre, non datée, auteur anonyme.  
Bibliothèque publique et universitaire, Genève.

### *La maison natale de Viret, à Orbe*

Aquarelle faite avant 1820, non signée. Bibliothèque cantonale et universitaire, Lausanne, cabinet iconographique.

### *Saint-François et la porte de Rive*

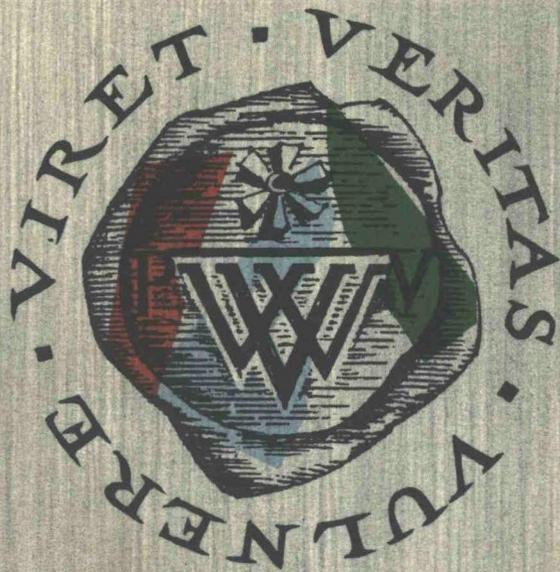
Lithographie de Spengler et Cie, vers 1825. Bibliothèque cantonale et universitaire, Lausanne, cabinet iconographique.

### *Le temple du Paradis à Lyon vers 1565*

Peinture à l'huile, salle Lullin, Bibliothèque publique et universitaire, Genève. Un dessin d'architecte du même temple, signé Périssin, a été retrouvé récemment et publié dans le Catalogue de l'exposition de 1958 : Lyon, Exposition du bimillénaire, planche 2, page 65.

La couverture est la reproduction agrandie d'un bois de petites dimensions, découpé d'un livre illustré de l'époque, qui reste à identifier. Bibliothèque de la Société de l'histoire du protestantisme français, à Paris.

A L'OCCASION DU 450<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE  
LA NAISSANCE DE PIERRE VIRET, CE LIVRE  
A ÉTÉ ACHEVÉ D'IMPRIMER, EN SEPTEMBRE  
DE L'AN MIL NEUF CENT SOIXANTE-ET-UN,  
SUR LES PRESSES DES MAITRES-IMPRIMEURS  
ROTH & SAUTER, YMAGIERS A L'ENSEIGNE  
DU VERSEAU A LAUSANNE



1511 \* PIERRE VIRET \* 1571